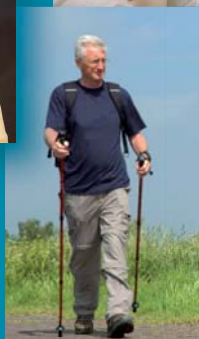




Observatoire du sport en territoires limousins

# " Le Point sur LE SPORT ET LES SENIORS "



Jean-Jacques GOUGUET  
Nathalie HENAFF

Avril 2008



# Edito

Dans le cadre de l'« **Observatoire du Sport en Territoires Limousins** » et après l'étude sur les sports de nature, l'Etat et la Région ont décidé de conduire une nouvelle réflexion et analyse sur un thème à fort potentiel de développement pour les territoires.

Thème transversal par excellence, la pratique sportive des seniors, au-delà de la diversification des pratiquants sportifs, représente un enjeu important dans les domaines de la santé, de l'action sociale, du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'emploi et de la formation.

Le contexte démographique, le cadre de vie, l'image dynamique et conviviale de la région confèrent au Limousin des atouts majeurs pour le développement d'une économie résidentielle à laquelle les activités physiques et sportives doivent être largement intégrées.

Ce « point sur la pratique sportive des seniors » dresse un diagnostic prospectif à l'horizon 2027, en parfaite adéquation avec le schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT). Cette vision prospective permet d'ores et déjà de souligner quelques stratégies pour anticiper et organiser de façon durable l'évolution des activités physiques et sportives à destination des seniors.

Ces éléments seront à approfondir par des études de terrain au sein des territoires limousins.

Nous souhaitons que ce document suscite l'attention de tous les acteurs concernés afin de considérer la pratique sportive des seniors, non seulement comme une nécessité mais également une opportunité pour le développement durable du territoire régional.

**Jean-Paul DENANOT**

Président du Conseil Régional  
Du Limousin

**Evelyne RATTE**

Préfet de la Région Limousin  
Préfet de la Haute-Vienne



# Sommaire

<b>Partie 1 : Etat des lieux du vieillissement</b>	<b>p.3</b>
<b>1.1 Principales données démographiques</b>	<b>p.3</b>
<b>1.2 Eléments de prospective</b>	<b>p.6</b>
<b>Partie 2 : Pratique sportive des seniors</b>	<b>p.13</b>
<b>2.1 Analyse de la demande</b>	<b>p.13</b>
<b>2.2 Analyse de l'offre</b>	<b>p.23</b>
<b>Partie 3 : Eléments de stratégie</b>	<b>p.33</b>
<b>3.1 L'enjeu territorial du vieillissement</b>	<b>p.33</b>
<b>3.2 Quelle politique d'attractivité des retraités</b>	<b>p.37</b>



**L**e vieillissement de la population fait partie des principales tendances lourdes qui vont affecter le fonctionnement des territoires du Limousin de demain. Face à un tel vieillissement différencié des territoires, deux options sont envisageables :

- soit **considérer le vieillissement comme une véritable opportunité de développement local**. Les services aux seniors (dont le sport) peuvent en effet constituer un des éléments d'une économie présentielle.
- soit **considérer le vieillissement comme un handicap pour des territoires qui se désertifient**. On n'atteint plus alors une masse critique de population permettant de garantir une rentabilité minimale pour la mise en place de services.

La réalisation de l'un ou l'autre de ces scénarios dépendra de l'interaction de multiples facteurs dont il est très difficile d'anticiper la résultante : âge de la retraite, montant de la retraite, lieu de résidence, mobilité des retraités, ... Selon les hypothèses posées, le taux de pratique sportive des seniors risque de varier considérablement d'un territoire à l'autre. De façon générale, les emplois de services à la personne devraient se développer fortement pour répondre à des besoins de plus en plus pressants d'où les questions suivantes :

- faut-il lancer de nouveaux produits et matériels sportifs spécifiques pour les seniors ?
- faut-il concevoir de nouveaux types d'entreprises pour répondre aux besoins des seniors en matière sportive ?
- faut-il disposer de nouvelles compétences et donc proposer de nouvelles formations dans le champ du sport pour seniors ?

C'est pour répondre à toutes ces interrogations qu'a été constitué le présent travail structuré en trois parties :

- un premier point établit un **état des lieux du vieillissement en Limousin**. Après avoir présenté les principales données de cadrage au niveau régional et national (pour avoir une base de comparaison), il sera fait une synthèse des projections de population à l'horizon 2030 établies par l'INSEE.
- un deuxième point **évalue la pratique sportive des seniors pour essayer d'apprécier l'adéquation ou non entre ce qui est offert et ce qui est demandé**. L'analyse de la demande fera apparaître l'ampleur de la pratique, sa nature ainsi que les facteurs explicatifs de son intensité. L'analyse de l'offre sera effectuée en fonction des prestataires : clubs, structures commerciales et structures publiques.
- un troisième point donne **des pistes pour élaborer une stratégie régionale en matière de pratique sportive des seniors**. Il s'agira tout d'abord de réfléchir à l'enjeu territorial du vieillissement d'un point de vue économique. Il y a là l'opportunité de développer une économie présentielle voire une industrie de la retraite autour des trois champs d'activités complémentaires que sont le sport, la santé et les loisirs. Il s'agira ensuite de concevoir une politique d'attractivité des retraités qui peut passer par la mise en place de pôles de qualité de vie et de services, ce qui ne se fera pas sans un certain nombre de difficultés.





# Partie 1 :

# ETAT DES LIEUX DU VIEILLISSEMENT

1.1 *Principales données démographiques* p.3

1.2 *Éléments de prospective* p.6



## 1.1 - Principales données démographiques de cadrage

### 1.1.1 - Au niveau national

#### Une augmentation de la population totale

Début 2007, la population française était estimée à 63,4 millions de personnes<sup>1</sup> (population métropolitaine et départements d'outre-mer). Celle-ci ne cesse de s'accroître depuis la fin de la seconde guerre mondiale mais à des rythmes différents.

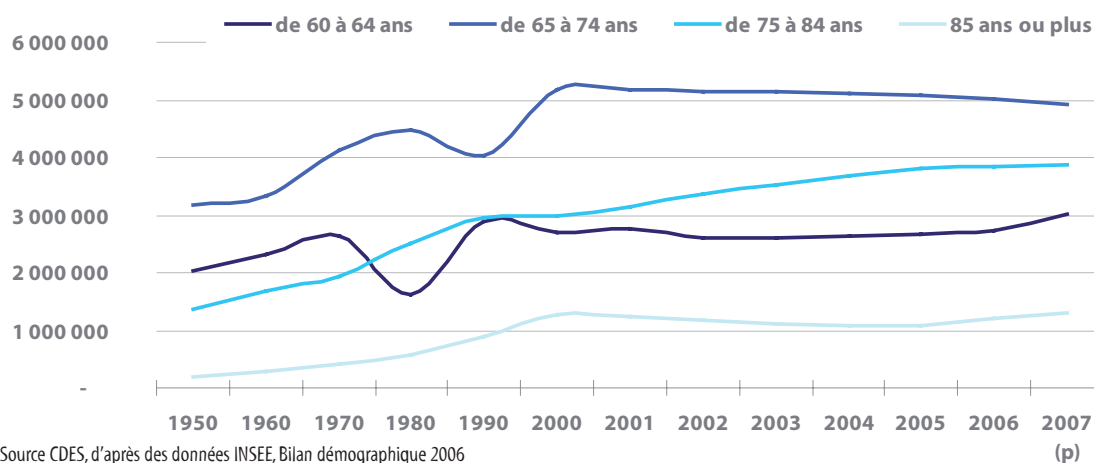
Alors que depuis 1995 le nombre d'habitants augmente en moyenne de 310 000 personnes par an, depuis 2000 la croissance démographique s'accroît avec, en moyenne, près de 350 000 habitants supplémentaires chaque année. Ceci s'explique par la combinaison de deux facteurs : une augmentation du nombre des naissances depuis la fin des années 1990 et un solde migratoire accru depuis le début des années 2000.

#### La place des seniors dans la population française

En dépit d'une forte augmentation du nombre de naissances, le vieillissement de la population française se poursuit. Début 2007, la France<sup>2</sup> compte 13,1 millions de personnes de 60 ans ou plus, ce qui représente 21,3 % de la population totale contre 6,7 millions en 1950, soit 16,2 % de la population.

Principale conséquence du «Baby Boom» d'après-guerre (1945-1965), la France dénombre de plus en plus de personnes de plus de 60 ans. Cependant, «le vieillissement de la population française qui devrait entraîner une hausse des décès est en fait compensé par une baisse de la mortalité»<sup>3</sup>. En effet, l'espérance de vie à la naissance ne cesse de progresser pour les hommes comme pour les femmes provoquant ainsi un allongement de la durée de la vie. En l'espace de 50 ans, les Français ont gagné 10 ans d'espérance de vie à la naissance. En 2006, cette dernière atteint 77,2 ans pour les hommes et 84,1 pour les femmes. L'écart entre celle des hommes et des femmes a tendance à se réduire.

#### L'évolution des groupes d'âge de plus de 60 ans entre 1950 et 2007 pour la France métropolitaine



<sup>1</sup> INSEE, INSEE Première n°118, «Bilan démographique 2006 : un exédent naturel record», Janvier 2007.

<sup>2</sup> Données INSEE 2006 pour la France métropolitaine.

<sup>3</sup> INSEE, «L'évolution démographique de la France depuis 10 ans» In Données sociales, Editions 2006.

## Des tendances qui se confirment également au niveau européen

Dans l'espace européen, la population française représente 13,2 % de celle de l'Europe et se situe toujours au deuxième rang derrière l'Allemagne et légèrement devant le Royaume-Uni.

La France connaît une progression de sa population presque identique à celle de l'Europe (environ 5,4 habitants supplémentaires pour mille par an contre 5,3), l'Irlande étant le pays qui présente le plus fort accroissement de population en 2006 avec 20,2 habitants supplémentaires par an pour mille.

La France, avec l'Irlande, représente par ailleurs l'un des pays les plus féconds d'Europe avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 2 enfants par femme contre 1,52 en Europe.

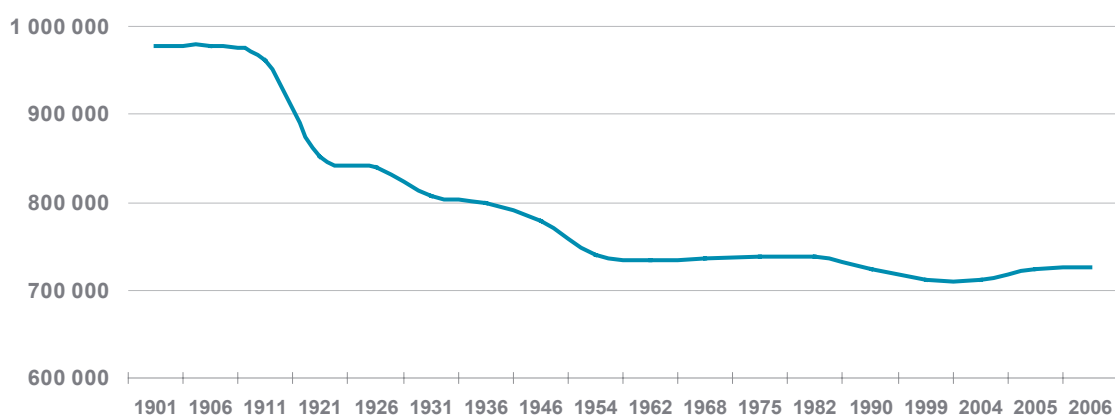
A l'heure actuelle, alors que la tendance mondiale d'évolution de la population par classe d'âge est au rajeunissement (29 % de moins de 15 ans contre 7 % de plus de 65 ans), l'Europe possède une proportion égale de jeunes de moins de 15 ans et de personnes de plus de 65 ans (16%). Comme 74 % des pays de l'UE, la France connaît une proportion légèrement supérieure de jeunes de moins de 15 ans par rapport aux plus de 65 ans (18% contre 16%) contrairement à l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal qui eux ont une tendance inverse. Mais pour combien de temps...

### 1.1.2 - Au niveau régional

#### Un sursaut démographique confirmé<sup>4</sup>

Suite au constat d'une baisse démographique dans les années 1990 de l'ordre de 1 300 personnes par an, le Limousin connaît à nouveau depuis 1999 une hausse de sa population d'environ 2 100 personnes par an en moyenne. Ce «rebond démographique», assez récent, est principalement dû à un solde migratoire en croissance ces dernières années qui atteint en moyenne 4 300 personnes par an.

Données démographiques évolutives du Limousin entre 1901 et 2006



Source (internet)

Cet excédent est toutefois atténué en raison du solde naturel, qui en dépit d'une amélioration ces dernières années du nombre de naissances, continue de contribuer de façon négative à la croissance démographique de la région. Le Limousin et l'Auvergne sont les seules régions françaises à posséder un solde naturel négatif.

<sup>4</sup> INSEE Limousin, Yann Leurs, Recensement : rebond démographique confirmé.

Cette progression de 0,29 % de la population régionale reste toutefois inférieure de moitié à la moyenne nationale (+ 0,62 %).

## **La France de demain à l'image du Limousin d'aujourd'hui**

**En 2005, on dénombre en région Limousin plus de 200 000 personnes de plus de 60 ans sur près de 725 000 habitants, ce qui représente 27,9 % de la population. A cette date, aucune autre région française n'atteint ce seuil, faisant ainsi de la région Limousin la plus vieille région de France. Au niveau national, les plus de 60 ans représentent 20,6 % de la population totale et seule la région Poitou-Charente atteint 25,1 %.**

Par ailleurs, le Limousin se distingue encore par le nombre important de personnes de plus de 75 ans. En 2005, alors que la proportion nationale moyenne de cette tranche d'âge est de l'ordre de 7,6 %, le Limousin en compte 11,6 %, alors qu'aucune autre région française ne dépasse le seuil de 10 %. Toutefois, en dépit d'être considérée comme la région la plus âgée, le Limousin est le territoire où la part des plus de 75 ans a le moins progressé depuis 1990<sup>5</sup>.

### **En Résumé**

- ***En 50 ans, le nombre de personnes de plus de 60 ans a été multiplié par 2 en France. Aujourd'hui, cette tranche d'âge représente 13,7 millions de personnes, soit 21,3 % de la population française.***
- ***Le Limousin est à l'heure actuelle la plus vieille région française avec 27,9 % de personnes de plus de 60 ans sur son territoire.***

<sup>5</sup> INSEE Limousin, Focal n°8, «Les personnes âgées aujourd'hui et demain», Novembre 2004.

## 1.2 - Éléments de prospective

### 1.2.1 - France entière

#### Une population qui continue de s'accroître<sup>6</sup>

D'après le dernier scénario de projection de population de l'INSEE réalisé pour la période 2005-2050, la France compterait, en 2050, 70 millions d'habitants soit un accroissement de population de 14 % en 45 ans. Cette hypothèse s'appuie sur un maintien des tendances démographiques actuelles, à savoir : un taux de fécondité qui se confirme autour de 1,9 enfant par femme, un allongement de la durée de la vie qui se poursuit et enfin un solde migratoire positif.

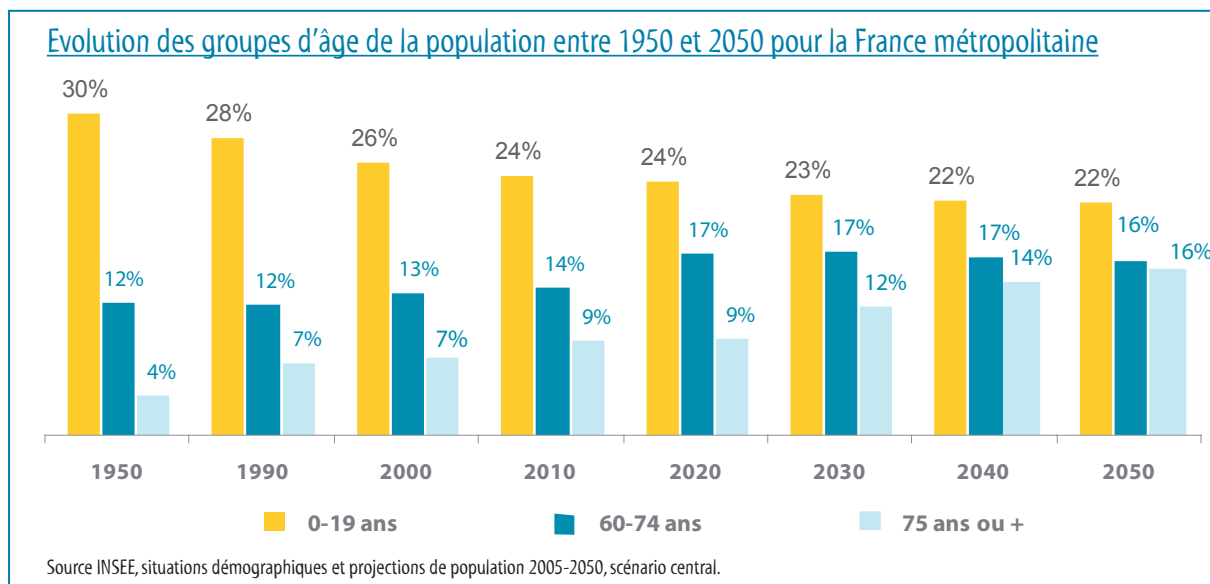
Toutefois, il semblerait d'après le scénario central de l'INSEE que cette progression démographique aurait tendance à se ralentir à partir des années 2040 et à s'arrêter à l'approche des années 2050. La projection de population laisse en effet apparaître à partir de 2045, et pour la première fois depuis de nombreuses décennies, un solde naturel négatif. **Cela s'explique principalement par une augmentation importante du nombre de décès en raison «de l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom». Concrètement le nombre de décès s'accroîtrait à partir de 2030, pour atteindre plus de 770 000 en 2049 contre une moyenne de 540 000 par an au début des années 2000.**

Ainsi la population française se stabiliserait autour de 70 millions de personnes puisque le solde naturel négatif serait compensé par un solde migratoire toujours positif.

#### Un vieillissement inéluctable et qui va s'intensifier

Comme dans le reste des pays européens, la France devrait voir sa population vieillir d'année en année. L'âge moyen d'un citoyen européen est actuellement de 39 ans et devrait être de 49 ans en 2050.

Selon les projections de l'INSEE, **le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans va être multiplié par deux en 45 ans, alors que l'effectif des autres tranches d'âge (moins de 20 ans et 20-59 ans) aurait tendance à se maintenir au même niveau qu'aujourd'hui.** Dès lors, **22,3 millions de Français seront âgés de plus de 60 ans en 2050, soit 85 % de plus qu'en 2000. Cette tranche d'âge représenterait alors plus d'une personne sur 3 vivant en France.**



<sup>6</sup> INSEE, INSEE PREMIERE n°1089, «Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050», Juillet 2006.

Par ailleurs, à l'intérieur de cette tranche d'âge (plus de 60 ans), on assisterait également à certains bouleversements. En effet, d'ici 2050, la population française devrait compter trois fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans et quatre fois plus de personnes de plus de 85 ans.

Cette forte progression du vieillissement de la population serait plus marquée jusqu'en 2035, le scénario de l'INSEE prévoyant un ralentissement pour la période suivante.

Au final, «le vieillissement de la population française est inéluctable puisqu'il est déjà inscrit dans la pyramide des âges actuelle, les personnes qui auront 60 ans en 2050 étant déjà nées. L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fait qu'accroître son ampleur».

## 1.2.2 - Le Limousin

### Une prévision de stabilité de la population

D'après les dernières projections de population régionales réalisées par l'INSEE avec le modèle OM-PHALE<sup>7</sup>, et contrairement aux précédentes projections faites en 2002, la progression de population du Limousin devrait se poursuivre. En effet, le scénario central prévoit, d'après les dernières tendances démographiques observées sur le territoire, un léger accroissement de la population régionale (2 %) entre 2005 et 2030.

Toutefois, il s'agira pour la région plus d'une stabilisation de sa population que d'un réel accroissement, étant donné la croissance de population correspond à moins de 15 000 personnes sur une période de 25 ans.

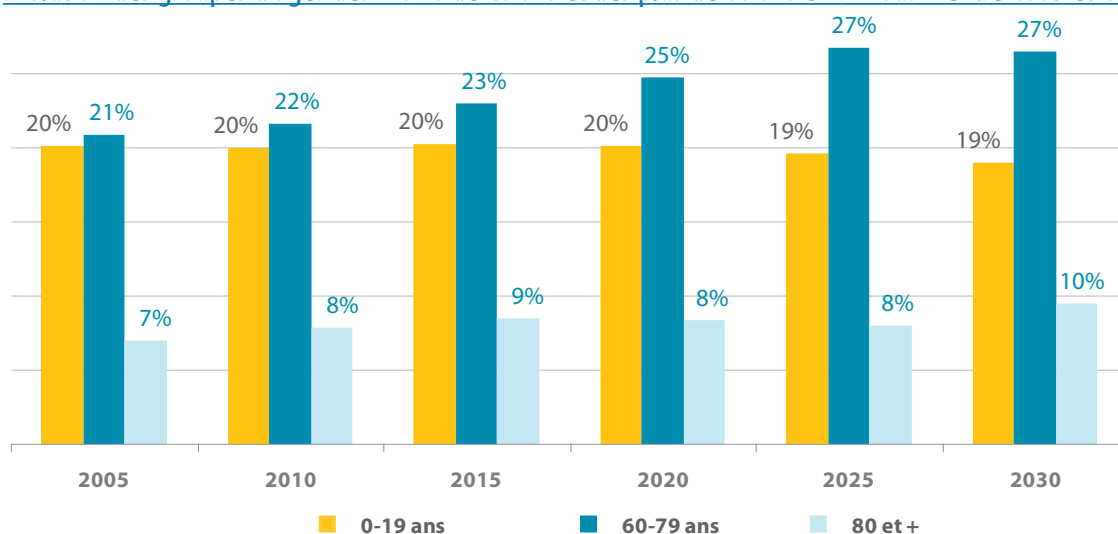
### Une région très fortement représentée par les seniors

Le Limousin était en 2005 la région la plus âgée de France et devrait le rester dans les années à venir. En 2005, le Limousin est la seule région à dépasser les 42 ans de moyenne d'âge, alors que la moyenne nationale est de 39 ans.

En 2030, le vieillissement de la région se poursuit, la moyenne d'âge passant à 46,5 ans contre une moyenne nationale à 42,7 ans, mais moins fortement que dans les autres régions.

En effet, alors que l'évolution de la tranche d'âge des plus de 60 ans évolue de manière très importante pour la France (+ 56 %), cette tranche de population ne progresse que de 31,7 % en Limousin.

Evolution des groupes d'âges des moins de 20 ans et des plus de 60 ans en Limousin entre 2005 et 2030



Source CDES, d'après données INSEE, Populations régionales de 2005 à 2030 scénario central

<sup>7</sup> Outil de modélisation et de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves qui permet de réaliser des projections de population à moyen et long terme, pour une zone géographique donnée à partir des données des recensements et en fonction d'hypothèses choisies. Le scénario central s'appuie sur un maintien des tendances démographiques observées dans le passé.

Cependant, alors que la France en 2030 connaîtra la situation du Limousin aujourd'hui, une personne sur 3 sera âgée de plus de 60 ans, **le Limousin devrait être le territoire sur lequel se concentrent le plus de personnes de plus de 60 ans : une personne sur 4 aura entre 60 et 79 ans et 1 personne sur 10 aura plus de 80 ans.**

## Des spécificités territoriales

Le vieillissement en Limousin sera très différencié selon les territoires. Nous retiendrons, pour aller à l'essentiel, l'opposition entre espace rural et espace urbain en s'en tenant uniquement au « scénario central » proposé par l'INSEE.

### Projections territoriales de population en Limousin à l'horizon 2030

Territoires	Population 2030	Taux d'évolution 2005-2030	Part des moins de 20 ans (2030)		Part des plus de 60 ans (2030)	
<b>Limousin</b>	<b>738 225</b>	<b>(+ 2)</b>	<b>19 %</b>	<b>(-1,5)</b>	<b>36 %</b>	<b>(+8,4)</b>
Espace urbain	484 837	(+ 8,1)	20 %	(-1,1)	31 %	(+7,9)
Espace rural	253 388	(-7)	15 %	(-3,1)	44 %	(+10,6)
<b>Corrèze</b>	<b>235 153</b>	<b>(- 0,8)</b>	<b>18 %</b>	<b>(-1,8)</b>	<b>39 %</b>	<b>(+10,3)</b>
aire urbaine Brive	97 651	(+ 6,6)	20 %	(-1,2)	34 %	(+8,5)
hors aire urbaine de Brive	137 502	(- 5,5)	16 %		42 %	
<b>Creuse</b>	<b>111 919</b>	<b>(- 9,1)</b>	<b>16 %</b>	<b>(-2,4)</b>	<b>42 %</b>	<b>(+10,5)</b>
<b>Haute-Vienne</b>	<b>391 153</b>	<b>(+ 7,6)</b>	<b>20 %</b>	<b>(-1)</b>	<b>32 %</b>	<b>(+6,9)</b>
aire urbaine Limoges	294 072	(+ 13,8)	21 %	(-0,8)	28 %	(+6,3)
hors aire urbaine Limoges	97 081	(- 7,7)	16 %		44 %	
<b>PNR Millevaches</b>	<b>36 618</b>	<b>(- 5,0)</b>	<b>16 %</b>		<b>43 %</b>	
<b>France métropolitaine</b>	<b>67 204 319</b>	<b>(+ 10,7)</b>	<b>22 %</b>	<b>(-2,5)</b>	<b>29 %</b>	<b>(+8,8)</b>
espace urbain	56 094 494	(+ 12,4)	23 %	(-2,3)	27 %	(+8,2)
espace rural	11 109 825	(+ 3,1)	19 %	(-4,2)	39 %	(+12,7)

Source INSEE, horizon 2030. Projections de population 2007

Il apparaît clairement que, quelque soit les territoires, l'espace urbain va gagner des habitants d'ici 2030 (principalement grâce à son solde migratoire). **Par rapport au vieillissement, seule l'aire urbaine de Limoges se démarque avec un taux des plus de 60 ans proche de la moyenne nationale. A l'inverse, l'espace rural perd des habitants et connaît un vieillissement prononcé de sa population. A l'horizon 2030, plus de 4 ruraux sur 10 en Limousin auront plus de 60 ans.**



Nous avons repris ici les tranches d'âge correspondant, selon les auteurs, à l'appellation de seniors, en utilisant les mêmes découpages territoriaux. La comparaison 2005-2030 conduit aux résultats suivants :

Situation de la population en Limousin en 2005 par tranches d'âge

	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 - 69 ans	TOTAL
<b>Limousin</b>	<b>52 817</b>	<b>51 242</b>	<b>35 058</b>	<b>38 498</b>	<b>177 615</b>
Espace urbain	33 503	31 678	20 624	20 795	<b>106 600</b>
Espace rural	19 314	19 564	14 434	17 703	<b>71 015</b>
<b>Corrèze</b>	<b>17 488</b>	<b>16 978</b>	<b>12 135</b>	<b>13 383</b>	<b>59 984</b>
aire urbaine Brive	6 794	6 442	4 497	4 703	<b>22 436</b>
hors aire urbaine Brive	10 694	10 536	7 638	8 680	<b>37 548</b>
<b>Creuse</b>	<b>9 031</b>	<b>8 912</b>	<b>6 105</b>	<b>7 363</b>	<b>31 411</b>
<b>Haute-Vienne</b>	<b>26 298</b>	<b>25 352</b>	<b>16 818</b>	<b>17 752</b>	<b>86 220</b>
aire urbaine Limoges	18 877	17 946	11 426	11 030	<b>59 279</b>
hors aire urbaine Limoges	7 421	7 406	5 392	6 722	<b>26 941</b>
<b>PNR Millevaches</b>	<b>2 700</b>	<b>2 625</b>	<b>2 003</b>	<b>2 413</b>	<b>9 741</b>

Source INSEE 2007

Projections territoriales et par tranches d'âges de la population en Limousin à l'horizon 2030

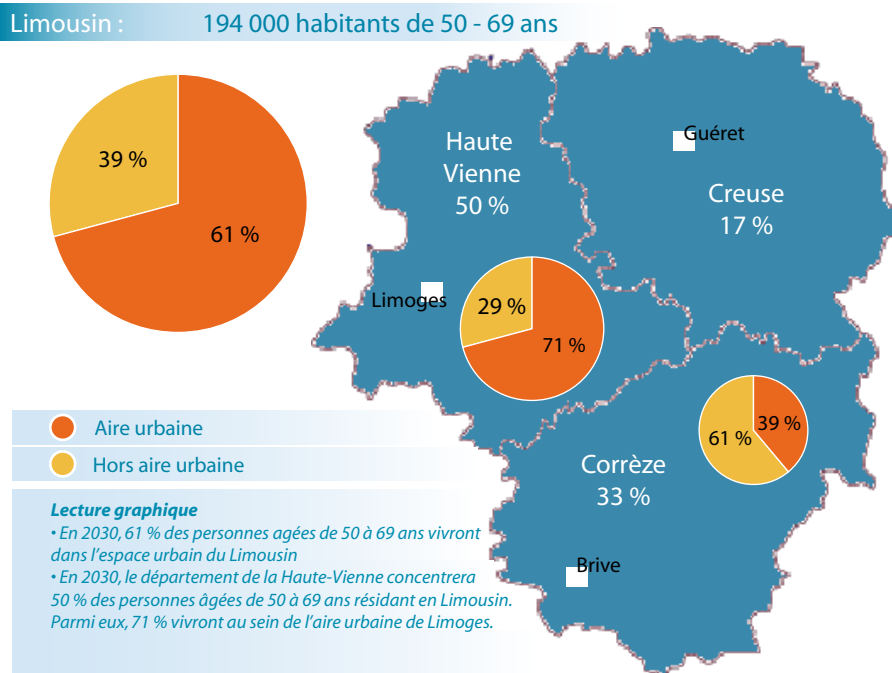
	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 - 69 ans	TOTAL	
<b>Limousin</b>	<b>43 406</b>	<b>49 993</b>	<b>49 624</b>	<b>50 675</b>	<b>193 698</b>	<b>100%</b>
Espace urbain	30 581	31 287	28 560	28 390	118 818	61%
Espace rural	12 825	18 706	21 064	22 285	74 880	39%
<b>Corrèze</b>	<b>13 103</b>	<b>16 413</b>	<b>17 293</b>	<b>17 838</b>	<b>64 647</b>	<b>33%</b>
aire urbaine Brive	5 645	6 587	6 346	6 318	24 896	39%
hors aire urbaine Brive	7 458	9 826	10 947	11 520	39 751	61%
<b>Creuse</b>	<b>6 371</b>	<b>8 107</b>	<b>8 740</b>	<b>9 192</b>	<b>32 410</b>	<b>17%</b>
<b>Haute-Vienne</b>	<b>23 932</b>	<b>25 473</b>	<b>23 591</b>	<b>23 645</b>	<b>96 641</b>	<b>50%</b>
aire urbaine Limoges	19 402	18 271	15 654	15 281	68 608	71%
hors aire urbaine Limoges	4 530	7 202	7 937	8 364	28 033	29%
<b>PNR Millevaches</b>	<b>1 787</b>	<b>2 592</b>	<b>2 968</b>	<b>3 318</b>	<b>10 665</b>	

Source INSEE 2007

- Le Limousin va voir son nombre de seniors augmenter de 16 000 individus environ. Si on retient le même taux de pratique qu'au niveau national, soit 53 % , cela signifie qu'il faudrait envisager l'accueil de 8 500 sportifs supplémentaires potentiellement.

- Globalement, ce surcroît de seniors se répartirait en 76 % dans l'espace urbain et 24% dans l'espace rural

### Répartition territoriale des personnes de la tranche d'âge 50-69 ans en 2030 en Limousin



Source : CDES, d'après des données INSEE, Projection de population Limousin 2030

- Des nuances peuvent être apportées selon les départements :

- c'est **la Haute-Vienne** en général qui connaîtra le plus gros afflux de seniors (+ 10 400) mais avec l'aire urbaine de Limoges qui en accueillera l'essentiel (71 %)
- **la Corrèze** connaîtra un afflux de 4 600 seniors environ mais avec une répartition entre l'aire urbaine de Brive et le reste du département inverse de celle de la Haute-Vienne puisque l'aire urbaine de Brive n'accueillera que 39 % du total.
- **la Creuse** accueillera 1 000 seniors supplémentaires tout comme le PNR Millevaches.

On voit donc déjà apparaître des contraintes différentes pour les politiques sportives selon les territoires concernés. C'est l'espace urbain avec Limoges en tête qui devra faire face au plus gros afflux.

Au-delà d'un taux moyen de pratique on peut appliquer les taux de pratique selon l'âge retenus par l'INSEP (voir plus loin p.15).

Sur l'aire urbaine de Limoges, pour 68 608 seniors en 2030, cela pourrait donner 43 440 pratiquants environ contre 38 200 environ en 2005 soit un supplément de 5 200. On obtient ainsi des masses de pratiquants plus importantes qu'avec un taux moyen de 53 %.

Au niveau du Limousin dans son ensemble, en retenant le clivage espace urbain / espace rural, cela donnerait les résultats suivants :

#### Projection du nombre de seniors pratiquants sportifs en Limousin en 2030

	2005	2030	Accroissement
<b>Espace urbain</b>	68 380	74 660	6 280
<b>Espace rural</b>	44 400	45 730	1 330
<b>Limousin</b>	<b>112 780</b>	<b>120 390</b>	<b>7 610</b>

Source CDES, d'après des données INSEE 2007

### **Qui sont les seniors ?**

Le regroupement des personnes ayant plus de 50 ans au sein d'une même catégorie appelée « senior » permet quantitativement d'en estimer l'importance actuelle et d'envisager son évolution au cours des années à venir.

Cependant, on ne peut nier qu'il existe au sein de cette catégorie plusieurs types de personnes avec des envies, des attentes et des besoins différents. En effet, les plus de 50 ans ont connu d'importantes mutations sociales, économiques et culturelles au cours de leur vie ce qui a notamment généré une évolution des mentalités mais également des comportements et styles de vie.

D'après des entretiens réalisés auprès de plusieurs seniors, Serge Guérin a fait ressortir, dans son essai « **Rajeunir notre regard face à la diversité des seniors** », une typologie composée de trois profils de seniors dans laquelle on peut voir apparaître des caractères distinctifs qui différencie cette population.

#### **• Les seniors traditionnels**

Il s'agit la plupart du temps de personnes attachées à des valeurs traditionnelles. Ils privilégient et consacrent la majeure partie de leur temps à leur sphère privée au cœur de laquelle se trouve la famille.

Ils sont généralement peu actifs (souvent téléphage) et relativement peu consommateurs. On remarque peu d'évolution dans leur comportement et ont souvent un réseau de socialisation en diminution.

#### **• Les seniors fragilisés**

Ce sont les seniors les moins visibles socialement. Il s'agit de personnes souvent isolées par leur fragilité physique (personnes handicapées ou dépendantes) mais également sociale (personnes seules, personnes en rupture avec l'évolution de la société, personnes aux revenus modestes...). Cette catégorie concernent les tranches d'âges des plus de 75 ans.

Leur population devrait particulièrement s'accroître dans les années à venir.

Ils sont fortement demandeurs et consommateurs de biens et services à la personne. « Ils vont former l'un des pôles majeurs de la demande en termes de services de proximité et de services à domicile ».

(...)

**• Les nouveaux seniors**

Il s'agit de la génération issus du Baby Boom. Ce sont la plupart du temps de jeunes seniors, très emprunts de la culture du 21ème siècle, mais surtout «*enfants de la société de consommation et de la communication de masse*».

Génération charnière, groupe dominant, ils veulent profiter du temps qui leur est accordé et des dernières années de liberté. Ils ne se sentent pas vieux et « sont la preuve que la vieillesse est une notion évolutive ». Ils ont du temps, la forme (l'énergie) et de l'argent.

Ils ont de par leur activité professionnelle, valorisante ou intéressante, été plus épargnés que les seniors traditionnels ou les seniors fragilisés.

Très consommateurs, ils font très attention à leur image (à ce qu'ils font, à ce qu'ils mangent...), ils attendent des services spécifiques mais ne souhaitent pas être traités comme une population à part.

Très bien informés, au fait des dernières tendances, ils ne souhaitent pas être mis et l'écart de l'évolution de la société et souhaitent au contraire être acteurs de ses changements.

**En Résumé**

**• En dépit d'avoir un des meilleurs taux de fécondité des pays de l'Union européenne, la France devrait continuer de voir sa population vieillir. Ainsi, le nombre de personnes de plus de 60 ans devrait encore être multiplié par 2 en moins de 50 ans. D'après plusieurs estimations, les plus de 60 ans seraient plus de 22 millions en 2050 et représenteraient plus d'un français sur 3.**

**• Déjà fortement représentée par les plus de 60 ans, la Région Limousin devrait continuer de vieillir. Ainsi, cette tranche d'âge atteindrait, en 2030, un taux de 37% de la population régionale.**

**• Alors que l'espace rural du Limousin devrait être fortement affecté par un vieillissement important de sa population, allant jusqu'à représenter 44 % de ses habitants, c'est dans les villes que devraient se concentrer les plus de 60 ans et notamment dans l'aire urbaine de Limoges.**

# Partie 2 :

# PRATIQUE SPORTIVE DES SENIORS

*2.1 Analyse de la demande* *p.13*

*2.2 Analyse de l'offre* *p.23*



## 2.1 - Analyse de la demande

Avant d'évoquer les principales caractéristiques de la pratique sportive des seniors ainsi que les motivations et les limites de cette pratique, il semble nécessaire de définir l'appellation « senior ».

D'après le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, la tranche d'âge caractérisant le mieux les seniors peut être définie comme les personnes ayant 50 ans ou plus. En effet, cet âge semble assez représentatif d'un changement ou de modifications dans l'approche de la pratique sportive et correspond assez bien en outre aux tranches d'âge qui constituent «les vétérans» au sein du mouvement sportif.

Précisons toutefois qu'à défaut d'être en mesure de pouvoir fixer un âge limite pour cette catégorie, nous aborderons dans cette partie uniquement la pratique sportive *autonome* des seniors, au sens «non dépendante». En effet, la pratique de certains gestes effectués par des professionnels auprès de personnes âgées dépendantes au sein d'établissements sanitaires (maison de retraite), la plupart du temps dans le cadre de soins thérapeutiques, a tendance à se généraliser. Néanmoins, nous ne pouvons considérer cela comme une «pratique sportive» en tant que telle.

Pour autant, compte tenu des enjeux que cette activité peut représenter en termes d'emplois notamment, nous avons choisi d'aborder cette problématique au sein de l'offre de formation.

### *Note méthodologique :*

*Il sera parfois difficile, au cours de l'analyse de la demande de pratique sportive des seniors, de rester dans la fourchette d'âge des 50 ans ou plus. En effet, les tranches d'âge de référence qui représentent les seniors ne sont pas uniformes selon l'origine des informations recueillies.*

### 2.1.1 - Données de cadrage

#### **Evolution des comportements sportifs**

L'analyse de la pratique sportive des seniors doit s'insérer dans une vision plus globale de l'évolution de la perception sociale du sport. En particulier, il s'agit de repérer les motivations profondes des individus qui expliquent l'augmentation régulière de la pratique sportive mais également sa diversification. Les motivations sont en train d'évoluer et vont certainement influencer la pratique sportive des seniors de demain que sont les jeunes d'aujourd'hui.

Trois tendances lourdes caractérisent l'évolution des pratiques sportives en France depuis une trentaine d'années : la massification ; la diversification ; la différenciation. Si le nombre de licenciés est passé de 2 millions en 1950 à 15 millions environ aujourd'hui, c'est la montée des pratiques informelles qui constitue la nouveauté de ces dernières années.

L'important à l'avenir est de savoir à quel niveau va s'effectuer la répartition entre demande de pratiques sportives officielles et demande de pratiques sportives informelles. Les premières représentent la culture dominante de la modernité avec la compétition au centre et la recherche de la performance (plus vite, plus haut, plus fort) ; les secondes se veulent contestatrices des valeurs dominantes avec la recherche du plaisir.

Le sport aujourd'hui est ainsi en rupture avec ce qu'il était il y a seulement une vingtaine d'années. **D'une activité compétitive qui utilisait le potentiel physique des athlètes, on est**

**passé à des pratiques dont les motivations exprimées sont le déroulement, la détente, la santé, la possibilité de rencontres, le plaisir, la maîtrise d'une technologie.** Selon A. Loret (2004)<sup>8</sup>, ce qui semble diminuer aujourd'hui, c'est moins l'exploitation à court terme du potentiel physique que sont l'entretien à long terme.

Ces nouvelles motivations des pratiquants à rechercher dans le ludique, l'émotionnel, la forme, et l'épanouissement individuel sont à mettre en relation avec l'émergence de cultures de groupes voire de nouvelles « tribus ». Les groupements de surfeurs autour d'un sport, les concentrations des raids nature, les ballades en roller... illustrent ces nouvelles formes de sociabilité sportive.

Au final, A. Loret suggère déjà que le sport au XXI<sup>e</sup> siècle est rentré dans une logique de rupture par rapport à ce qu'il était au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle :

- les nouvelles technologies vont faire apparaître de nouveaux sports avec une extension de la culture de la glisse et une remise en cause de la pratique compétitive traditionnelle ;
- il est possible de voir apparaître des pratiques sportives artificielles (surf, chute-libre) ;
- il est possible de voir se généraliser des cyber sports, domaine non plus artificiel mais du virtuel. Je pratique devant l'écran de mon ordinateur (golf, arts martiaux...).

« Bien loin des comportements sportifs traditionnels, l'analyse montre que c'est à la recherche de l'extrême, des sensations, du hors limite et du hors piste, du site radical, de la tribu, du vol et du vertige, du happening et du carnaval, que se lancent les consommateurs aujourd'hui ».

L'ensemble du mouvement sportif ne pourra pas faire l'impasse de la révolution culturelle que ces changements génèreront inévitablement et particulièrement pour les seniors de demain.

## Ampleur de la pratique

D'après la dernière enquête réalisée en 2003 auprès des Français sur leur pratique sportive<sup>9</sup>, 71 % des personnes âgées de plus de 15 ans déclarent pratiquer une activité physique et sportive (APS), ce qui représente au total 34 millions de personnes.

Parmi les plus de 50 ans, ils sont 53 % à pratiquer une APS, que ce soit régulièrement tout au long de l'année ou seulement à certains moments. Cette catégorie d'âge représentait alors un peu plus de 10 millions de pratiquants en France, soit 30 % des pratiquants sportifs.

Selon les projections démographiques réalisées par l'INSEE, on peut déjà s'attendre à une forte croissance de cette population de pratiquants compte-tenu notamment de l'accroissement considérable de cette tranche d'âge mais compte-tenu également de l'amélioration générale des conditions de vie et de l'allongement de la durée de la vie des Français.

**Dans l'hypothèse où le taux de pratique des personnes de plus de 50 ans se maintiendrait à 53 %, on peut estimer que la pratique sportive des seniors pourrait représenter 17 millions de personnes en 2030, soit une progression de 42 % des pratiquants en 25 ans.**

D'autre part, si l'on considère que les comportements des seniors d'aujourd'hui sont liés à leurs habitudes de vie, il est tout à fait plausible d'imaginer que les seniors de demain seront encore plus sportifs qu'à l'heure actuelle. En effet, en 50 ans, la pratique sportive des Français a évolué et s'est considérablement développée. L'augmentation des licences paraît être un bon indicateur afin de mesurer l'évolution des comportements.

Aussi, alors que l'on recensait au début des années 50, moins de 2 millions de licences sportives (olympiques, non olympique, affinitaires et multisports), les fédérations sportives ont délivré en 2006

<sup>8</sup> A. Loret, Concevoir le sport pour un nouveau siècle, PUS, 2004.

<sup>9</sup> INSEP, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, «La pratique des activités physiques et sportives en France», 2005.



près de 16 millions de licences et autres titres de participation. La progression des licences sportives a été constante jusqu'à la fin des années 1990, toutefois c'est entre 1970 et 1985 que la croissance a été la plus forte (6 % par an en moyenne sur la période). Depuis, les licences progressent toujours mais dans une moindre mesure (1 % par an en moyenne sur la période).

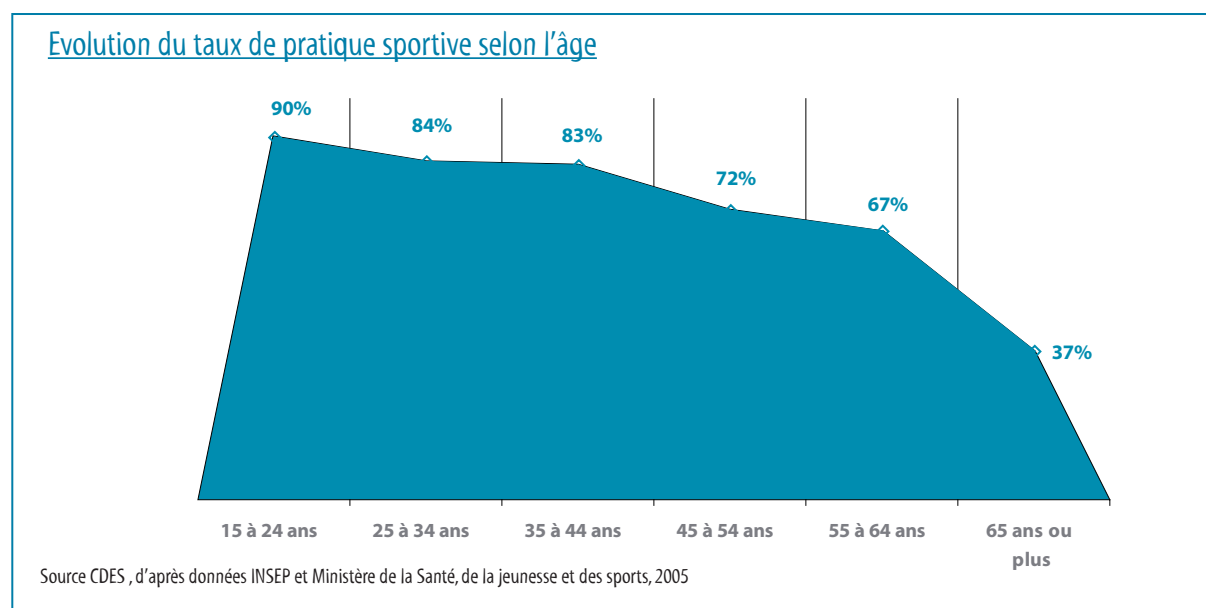
Dès lors, on voit bien que la pratique sportive des Français a évolué et s'est surtout démocratisée. Par exemple, les femmes ont aujourd'hui un taux de pratique proche de celui des hommes (79 % pour les hommes et 64 % pour les femmes), ce qui n'a pas toujours été le cas. Leur taux d'adhésion a été multiplié par 3 entre 1970 et 1995, pour seulement 2 chez les hommes. Aujourd'hui, les licences féminines représentent 35 % du total des licences sportives contre moins de 20 % en 1962.

D'autre part, même s'il est constaté aujourd'hui un ralentissement de la pratique sportive avec l'âge (voir supra), l'amélioration constante des conditions de vie et l'allongement de l'espérance de vie contribuent d'une certaine façon à la progression du taux de pratique chez les seniors. En comparant les taux de pratique des personnes de plus de 60 ans entre 1967 et 1988, l'INSEE avait déjà constaté une progression de 7,6 % de la pratique.

**Ainsi, il est envisageable de prévoir que les seniors de demain seront plus nombreux à pratiquer une activité physique et sportive eu égard à la pratique sportive des français constatée à la fin des années 1990 et début des années 2000.**

### Une pratique sportive qui ralentit avec l'âge

Que se soit chez les hommes ou chez les femmes, d'après les dernières enquêtes réalisées, la pratique sportive actuelle des Français s'estompe avec l'âge.



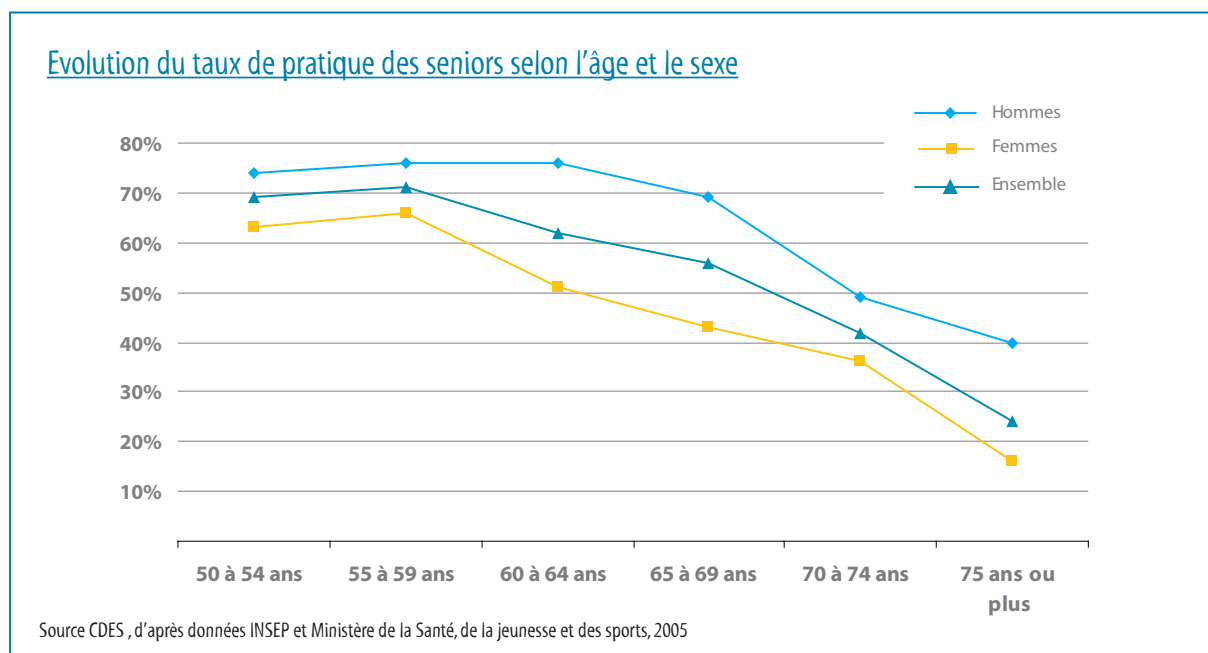
Comme le montre le graphique ci-dessus, alors que 9 personnes sur 10 âgées de 15-24 ans pratiquent une APS, ils sont moins de 40 % à pratiquer dans la tranche d'âge des plus de 65 ans. Ainsi, l'âge apparaît-il comme un facteur conditionnant la pratique des seniors.

Toutefois, **il est nécessaire de préciser que l'âge à lui seul ne peut expliquer l'arrêt ou l'absence de pratique sportive. Selon l'étude menée en 2003 sur les pratiques sportives des Français, le faible niveau de diplôme ou niveau de vie a également un impact sur la pratique sportive.** Ainsi on peut constater que les seniors ayant un niveau « bac ou plus » ou un niveau de vie dit « plus aisé »

ont un taux de pratique sportive supérieur de 25 % par rapport aux autres.

**Dès lors, il est probable que l'augmentation du nombre de personnes diplômées, depuis ces dernières décennies, ait un impact sur le taux de pratique des générations seniors à venir.**

Si on analyse un peu plus en détails l'évolution du taux de pratique des seniors par tranche d'âge et selon le sexe, on constate deux principaux phénomènes (graphique ci-dessous). Tout d'abord, la pratique sportive des hommes et des femmes augmente légèrement entre les tranches d'âge 50-54 ans et 55-59 ans. Ceci peut s'expliquer en partie par l'arrivée de personnes en bonne santé en retraite (ou préretraite) et qui ont désormais plus de temps à consacrer à l'activité sportive.



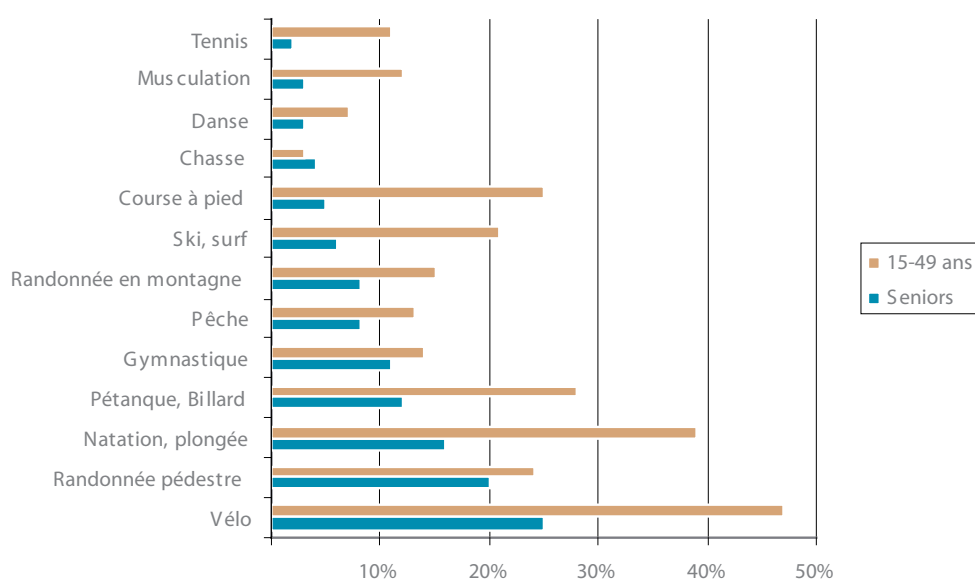
Ce phénomène de progression de la pratique sportive des seniors précède toutefois une rupture importante en terme d'activité sportive chez les seniors puisque le taux de pratique chute de 71 % à 62% à l'arrivée dans les tranches d'âge de la soixantaine. En fait, cette baisse est entièrement à imputer à l'activité sportive des femmes puisque leur taux de pratique diminue de manière significative de 66 % à 51 % alors que celui des hommes se maintient au-delà de 70 %, et ce jusqu'à l'âge de 70 ans.

Après 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, le taux de pratique des seniors diminue au fil des âges pour ne concerner qu'une personne sur 4 chez les plus de 75 ans, l'état de santé des personnes expliquant principalement ce phénomène (voir supra les limites de la pratique des seniors).

## Les spécificités de la pratique sportive seniors

Il existe très peu d'études récentes qui analysent la pratique sportive des seniors en France. Aussi, nous nous appuyerons dans cette partie sur l'une des dernières enquêtes nationales réalisées auprès des Français sur leur pratique d'activités physiques et sportives menée en 2003 par l'INSEE et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des sports.

**Les sports principalement pratiqués par les seniors ne sont finalement pas différents de ceux pratiqués par l'ensemble de la population qui déclare exercer une activité physique et sportive. En effet, au regard des résultats de l'étude menée en 2003, les trois disciplines le plus pratiquées par les Français sont aussi celles pratiquées par les seniors** (voir graphique page suivante).

Comparaison des taux de pratique des seniors et des 15-49 ans par discipline sportive

Source CDES, d'après données INSEP et Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports, 2005

Hormis un taux de pratique des seniors nettement inférieur à celui de la tranche 15-49 ans, l'illustration ci-dessus révèle que les seniors pratiquent les mêmes disciplines sportives que le reste de la population : **le vélo, la marche et la natation**.

Ces disciplines représentent des sports de masse qui sont en général pratiqués de manière autonome, c'est à dire en dehors de clubs et de tout encadrement, et qui permettent de plus de pratiquer cette activité avec une grande liberté de temps et d'espace. Cela caractérise donc une pratique davantage tournée vers le loisir ou la détente.

Par ailleurs, nous pouvons préciser que ces disciplines se caractérisent également par un relativement faible coût de pratique puisqu'elles ne nécessitent pas d'investissements en matériel sportif et n'exigent pas le paiement pour un droit d'accès à des équipements.

Si d'après cette enquête il ne ressort pas de sports spécifiques à la pratique des seniors, certaines activités sportives semblent toutefois peu ou pas pratiquées par les seniors. En effet, ces derniers apparaissent comme sous représentés par rapport à l'ensemble des pratiquants dans les disciplines de sports collectifs, dans les sports de combat ou encore dans les sports de glisse (excepté pour le ski). L'intensité et l'engagement physique que requièrent plusieurs de ces disciplines peuvent en partie expliquer ce constat.

## La pratique licenciée des seniors

### Note méthodologique :

Les données utilisées pour décrire la pratique licenciée des seniors sont issues du recensement réalisé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports auprès des fédérations françaises agréées pour l'année 2006. Les données collectées sur les licences sportives des fédérations peuvent toutefois concerner dans certains cas des licences dirigeants qui n'auraient pu être extraites des données compilées par fédération.

Sur plus de 12 millions de licences sportives délivrées en 2006 par les fédérations françaises agréées, plus de **2,2 millions ont été attribuées à des hommes et femmes âgés de 50 ans et plus**. Ainsi, les «**licences seniors**», dont les titulaires ont plus de 50 ans, représentent, en 2006, **18 % de l'ensemble des licences sportives**.

Si l'on analyse ces données par famille de fédérations (olympiques, non olympiques et Multi sports-affinitaire), on s'aperçoit que la répartition des licences seniors est différente de celle de l'ensemble des licences sportives. En effet, alors que les licences sportives 2006 sont concentrées en grande majorité (60%) dans la famille des fédérations olympiques, qui représentent 28% de l'ensemble des fédérations françaises agréées, les licences seniors sont pour leur part presque équitablement réparties entre les différentes familles de fédérations (voir tableau ci-dessous). Il existe ainsi une sous-représentation des seniors dans les fédérations olympiques et une sur-représentation dans les fédérations non olympiques et Multisports-affinitaires.

Répartition des licences sportives seniors 2006 par familles de fédérations

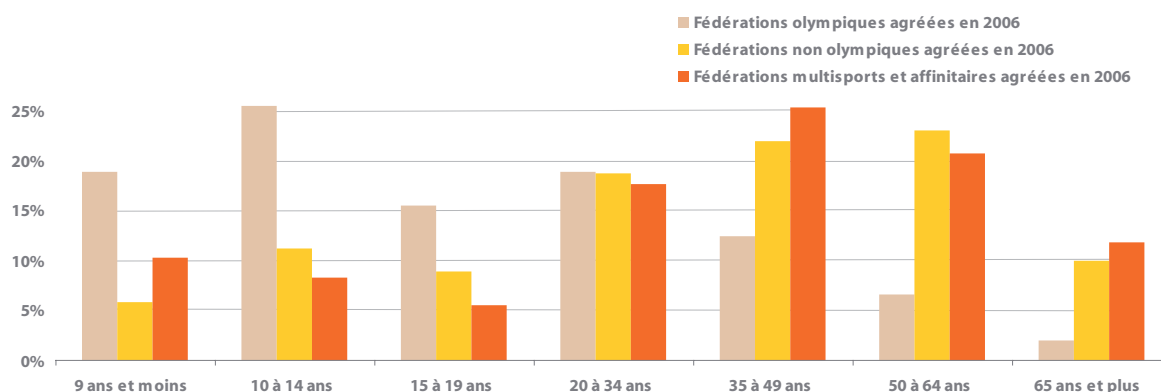
	Nombre de fédérations concernées		Total licences 2006		Total licences seniors 2006		Poids des licences seniors dans les licences 2006	Licences 50 à 64 ans dans les licences seniors		Licences 65 ans et plus dans les licences seniors	
Olympiques	30	28%	7 236 545	59%	617 732	28%	9%	477 203	77%	140 529	23%
Non olympiques	59	54%	2 608 057	21%	862 724	39%	33%	601 500	70%	261 224	30%
Multisport - affinitaires	20	18%	2 323 373	19%	759 141	34%	33%	482 607	64%	276 534	36%
	<b>109</b>		<b>12 167 976</b>	<b>100%</b>	<b>2 239 598</b>	<b>100%</b>	<b>18%</b>	<b>1 561 310</b>		<b>678 288</b>	

Source CDES, d'après données Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports, 2007

Par ailleurs, on remarque également que la part relative des licences seniors est nettement plus importante dans les familles des fédérations non olympiques et des fédérations Multisports-affinitaires puisque ces dernières comptent plus de 33 % de licences seniors chacune, contre moins de 9 % pour la famille des fédérations olympiques.

La répartition des licences sportives par catégories d'âge (voir graphique page suivante) nous renseigne sur les types de publics auxquels les familles de fédérations sportives délivrent des licences sportives. Il apparaît que les fédérations olympiques délivrent la majorité de leurs licences à un public relativement jeune (80 % des licences sont réparties entre les tranches d'âge de moins de 35 ans) et que les fédérations non-olympiques et Multisports-affinitaires regroupent davantage un public intergénérationnel dans lequel, toutefois, les jeunes adultes et les seniors sont plus représentés.

Répartition des licences sportives 2006 par catégories d'âge et par familles de fédérations sportives



Source CDES, d'après données Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports, 2007

Par ailleurs d'après les retraitements effectués par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, les licences seniors apparaissent comme largement détenues (70%) par des individus âgés de 50 à 64 ans, les 65 ans et plus ne représentant seulement que 30 % des licences seniors.

Sur les 109 fédérations sportives agréées en 2006, 11 d'entre elles concentrent 60 % de l'ensemble des licences sportives seniors délivrées en 2006. Chacune dénombre plus de 50 000 licences seniors.

#### Fédérations sportives regroupant plus de 50 000 licences sportives seniors en 2006

Fédérations	Famille de fédération	Licences seniors 2006	Total licences 2006	Poids relatif des licences seniors	Part des 50 - 64 ans dans les licences seniors	Part des plus de 65 ans dans les licences seniors
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	M-A	<b>265 231</b>	556 568	<b>48%</b>	62%	38%
FF de golf	NO	<b>198 389</b>	378 275	<b>52%</b>	71%	29%
FF de randonnée pédestre	NO	<b>148 741</b>	186 184	<b>80%</b>	64%	36%
FF de tennis	O	<b>144 889</b>	1 096 286	<b>13%</b>	79%	21%
FF de pétanque et jeu provençal	NO	<b>141 661</b>	367 247	<b>39%</b>	70%	30%
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	M-A	<b>78 669</b>	389 478	<b>20%</b>	77%	23%
FF de tir	O	<b>76 554</b>	130 352	<b>59%</b>	59%	41%
FF de cyclotourisme	NO	<b>74 908</b>	118 493	<b>63%</b>	70%	30%
FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM)	M-A	<b>73 999</b>	180 559	<b>41%</b>	60%	40%
FF de football	O	<b>73 320</b>	2 143 688	<b>3%</b>	77%	23%
F sportive et gymnique du travail (FSGT)	M-A	<b>71 631</b>	244 345	<b>29%</b>	64%	36%

**O** : Olympique

**NO** : Non olympique

**M-A** : Multisports - Affinitaires

Source CDES, d'après données Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports, 2007

**1 347 993**

La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV) est l'institution fédérale affinitaire qui rassemble le plus grand nombre avec plus de 265 000 licences seniors. Il s'agit par ailleurs de la fédération, toute famille de fédérations confondue, la plus largement représentée par un public féminin (94%) qui pratique principalement de la gymnastique d'entretien et de détente. Les licences seniors représentent moins de 50 % de l'ensemble des licences délivrées. Viennent ensuite deux fédérations non olympiques et unisport, du golf et de la randonnée pédestre dans lesquelles les licences seniors tiennent une place importante (52% et 80%).

## 2.1.2 - Les motivations des seniors pour la pratique d'APS

Suite à plusieurs entretiens réalisés auprès d'organismes du Limousin (clubs sportifs, comités et ligues, clubs du 3ème âge) accueillant des seniors dans le cadre de leur pratique sportive, plusieurs objectifs de pratique émergent : recherche de convivialité, besoin d'effort et de dépense physique, maintien ou amélioration de la santé, envie de compétition.

### Une pratique loisir tournée vers la convivialité

Les différents entretiens réalisés auprès des dirigeants de structures proposant des APS aux seniors ont révélé que la première source de motivation des seniors était la recherche de la convivialité. Elles choisissent donc de s'inscrire dans des clubs pour lutter contre leur isolement. En fait, elles choisissent de se réunir autour d'une pratique commune : le sport.

Mais, la pratique sportive n'est pas leur unique motivation. En fait, c'est généralement ce qui accompagne la pratique sportive qui est recherché. Les notions d'appartenance à un groupe et d'échanges sont primordiales. D'ailleurs, les temps qui précèdent ou qui suivent celui de la pratique sportive sont souvent aussi importants que le sport en lui-même ( repas, apéritifs, sorties, voyages).

### Une pratique répondant aux besoins de santé

La deuxième motivation pour les seniors est de trouver une réponse à leur «Bien-être» Souvent, à force de pratiquer un sport (gymnastique, entretien musculaire...), les seniors sentent les bienfaits de cette activité sur leur condition physique et leur mental.

Evidemment, certaines personnes recherchent exclusivement une réponse à leur besoin de santé. Elles pratiquent des activités physiques sur les conseils de leur médecin ou d'amis qui pratiquent eux-même un sport.

*Les bienfaits des activités physiques et sportives sont depuis longtemps reconnus par la médecine que se soit pour ses effets préventifs ou paliatifs. En effet, la pratique d'une activité physique et sportive permet à la fois de traiter un certain nombre de pathologies (l'obésité, l'ostéoporose, les douleurs du dos...) mais également de prévenir certains risques (troubles de la mémoire et de l'équilibre, les chutes, les accidents cardio-vasculaires...).*

### Une pratique loisir tournée vers l'effort et la dépense physique

Les seniors sont également à la recherche d'un moyen de se dépenser. Ils choisissent la plupart du temps des activités qui sont pratiquées à long terme dans une logique de progression.

Cet objectif peut être différent selon le type de disciplines. Par exemple, les pratiquants de la randonnée pédestre au sein de la retraite sportive recherchent avant tout le loisir. A l'inverse, dans les salles de sport, et surtout chez le public masculin, la notion de performance est importante. En effet, les hommes recherchent une progression dans leurs résultats sportifs.

### Une pratique compétitive

Certains seniors pratiquent une activité sportive avec comme objectif principal la compétition. C'est

par exemple le cas dans la ligue de pétanque. En effet, sont organisés au sein de cette ligue des championnats départementaux et régionaux. Ces compétitions permettent d'accéder au championnat de France. Ainsi, un titre de champion de France des plus de 55 ans est décerné tous les ans. Ces personnes ont souvent pratiqué la compétition tout au long de leur carrière et continuent une fois arrivées dans les catégories vétérans.

### **2.1.3 - Les limites à la pratique d'APS chez les seniors**

Plusieurs raisons peuvent pousser les seniors à arrêter la pratique de leur activité physique.

#### **L'impact du vieillissement**

Les problèmes de santé constituent la principale raison qui pousse les seniors à ralentir ou cesser leur pratique sportive. En effet, 45 % des 55-64 ans et 70 % des 65-75 ans qui abandonnent une pratique sportive à cet âge le font en raison de problèmes de santé.

On remarquera toutefois une différence assez nette entre les deux classes d'âge, l'apparition de problèmes de santé arrivant plus fréquemment autour de 65 ans.

Au delà des problèmes de santé, 25 % des 55-64 ans et 35 % des 65-75 ans arrêtent leur pratique sportive car ils arrivent «à saturation». On peut penser que le plaisir commence à diminuer ce qui les pousse à abandonner la pratique sportive. « L'âge de saturation » dépend de la mentalité des personnes et ne peut pas être défini. Beaucoup s'estiment «trop âgés» pour poursuivre leur pratique d'activités sportives.

Enfin, 20 % des 55-64 ans et 20 % des 65-75 ans arrêtent en raison de contraintes familiales. Ces dernières peuvent notamment être liées à des problèmes de santé de leurs proches ou à des obligations familiales.

#### **Le coût des APS influe-t-il sur le comportement sportif des seniors ?**

L'enquête réalisée en 2003 auprès des pratiquants fait ressortir que si l'âge est un facteur qui conditionne la pratique de cette population, le pouvoir d'achat ne semble pas être un obstacle à cette pratique (au moins pour les sports courants). On constate dès lors qu'il s'agit plus d'un choix de pratique en fonction de l'attraction ressentie pour tel ou tel sport qu'un choix conditionné par une contrainte financière.

Toutefois, ces propos peuvent être nuancés en raison du fait que cette analyse se base principalement sur les réponses des pratiquants sportifs. Aussi, qu'en est-il réellement des seniors qui ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives ? Le coût des APS constitue-t-il, pour eux, un frein à leur pratique ?

Sans posséder de réponse précise à ces questions, on ne peut ignorer dans le contexte actuel, l'érosion du pouvoir d'achat, et celui des retraités notamment. En effet, plusieurs études réalisées ces dernières années démontrent que cette catégorie de population est particulièrement touchée par une baisse significative de son pouvoir d'achat en raison d'une part de la faible évolution des pensions et d'autre part des nouvelles charges contributives (forfait médicaux, déremboursement de médicaments, relèvement de la CSG...) qui ont ainsi participé à la détérioration de la situation financière des retraités<sup>10</sup>.

Par ailleurs, selon une étude réalisée par l'INSEE en 2003 sur l'évolution de la pauvreté, les retraités

<sup>10</sup> Rapport du Comité national des retraités et des personnes âgées, «L'érosion du pouvoir d'achat des retraités», 27/05/2005.

seraient de plus en plus touchés par ce phénomène.

Dès lors, il semble tout à fait envisageable que les dépenses que peuvent engendrer la pratique d'activités physiques et sportives telles que les cotisations, les déplacements ou encore l'habillement constituent pour certains un obstacle réel à cette pratique.

Au delà de ces deux limites principalement connues, il existe très peu d'études réalisées sur le sujet qui permettent d'analyser d'autres freins à la pratique sportive des seniors. Cependant, d'autres facteurs tels que le manque d'accompagnement des seniors dans leur pratique ou encore l'adaptation de l'offre de services sportifs aux besoins et attentes des seniors peuvent également constituer des freins à la non pratique des seniors.

### **En Résumé**

**• Etant donné l'évolution constatée des comportements sportifs depuis ces dernières décennies et au regard des prévisions démographiques annoncées, il est fort probable que la pratique sportive des seniors tende à s'intensifier et concerne une part importante des pratiquants sportifs dans les années à venir.**

**• La pratique sportive des seniors semble majoritairement répondre à une recherche de «bien-être» d'une manière générale, c'est à dire aussi bien psychique (convivialité, divertissement, appartenance à un groupe, lutte contre l'isolement...) que physique (dépense physique, besoin de santé...).**



## 2.2 - Analyse de l'offre

### 2.2.1 - L'offre fédérale

Les acteurs du mouvement sportif sont les principaux prestataires d'activités sportives. En effet, ceci est leur finalité. Dès lors, ils ont un rôle central à jouer dans l'organisation des services sportifs pour les seniors. Certains de ces acteurs ont une offre sportive globale dans laquelle s'intègrent les seniors tandis que d'autres ont une activité exclusivement tournée vers des publics spécialisés (scolaires, retraités...). Les clubs sportifs de proximité affiliés à ce mouvement ont un rôle essentiel pour développer le sport chez les seniors en raison de la dimension locale qu'ils peuvent apporter.

Dans le cadre de l'analyse des différentes offres sportives fédérales, il semble nécessaire de distinguer les offres des fédérations unisport de celle des fédérations multisports affinitaires. Ces deux types d'institutions fédérales proposent des offres dont les objectifs sont différents. En effet, les fédérations unisport sont principalement tournées vers le sport compétition alors que souvent les fédérations multisports et affinitaires s'orientent vers le sport loisir.

#### **Les fédérations unisport : une offre globale à la nécessaire déclinaison d'offres spécifiques adaptées aux différents types de public**

Alors que le contexte actuel favorise le développement du sport santé et la prise en compte de nouveaux publics, très peu de fédérations unisport tiennent compte du public seniors, de ses attentes et de ses besoins.

La prise en considération du public senior au sein de ces fédérations est variable selon la discipline pratiquée, selon la représentation des seniors au sein de l'institution ou encore selon des sensibilités individuelles des dirigeants de ces institutions.

Ainsi, dans les disciplines où les seniors sont bien représentés des adaptations statutaires ont été mises en place aux travers :

- Des catégories : Les seniors jouent dans la même catégorie d'âge et ne sont pas mélangés avec des moins de 55 ans. C'est le cas notamment en Natation où 12 catégories d'âges sont proposées, les catégories 7 à 12 étant réservées uniquement aux plus de 55 ans. Parfois, les seniors sont répartis en tranche d'âge de 5 ans, permettant ainsi à des personnes âgées de 80 à 84 ans de participer aux compétitions. C'est également le cas en pétanque où des tournois sont ouverts uniquement aux plus de 55 ans.
- Des règlements : Dans certaines disciplines, des règles sont adaptées aux seniors. C'est le cas par exemple dans l'article 6 du règlement de jeu provençal qui adapte les règles de lancer du début de jeu aux plus de 65 ans. Malgré tout, ces adaptations réglementaires sont très rares.
- Des activités proposées : Par exemple, certaines fédérations comme la Fédération Française de la Randonnée pédestre ou la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) adaptent les activités qu'elles proposent au public senior. Des randonnées pédestres ou à vélo sont ainsi régulièrement organisées au rythme des seniors.

Ces deux fédérations sont notamment orientées vers le sport-santé et la pratique de loisirs sans esprit compétitif et elles ont choisi de créer des licences « loisirs ».

Il est également intéressant de noter que la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP), la Fédération Française des Pêcheurs à la Mouche et au Lancer (FFPML) et la Fédération Française de Golf (FFG) ne distinguent pas leurs différents publics, qu'ils soient seniors ou plus jeunes. Ces sports étant beaucoup pratiqués par les seniors depuis toujours, il ne semble pas nécessaire d'aménager leurs pratiques car ce sont des loisirs qui répondent parfaitement aux attentes des plus de 50 ans.

Par ailleurs, quelques fédérations (par exemple : escrime, karaté, ouchou, athlétisme ou tennis) ont récemment intégré des actions, démarches ou projets dans le cadre de leur plan national de développement afin de proposer de nouveaux services sportifs et ainsi d'ouvrir la pratique de leur sport au public senior.

C'est notamment le cas de la Fédération française d'athlétisme qui propose à travers les «Coach Athlé santé» différentes activités (marche nordique, remise en forme...) encadrées et adaptées au niveau des pratiquants. Même si ce programme n'est pas exclusivement réservé aux seniors, puisqu'il s'adresse à toute sorte de publics, les activités et l'encadrement proposés peuvent répondre aux attentes et besoins des seniors.

Néanmoins, la déclinaison de ces programmes ou actions au niveau local reste encore très disparate selon les territoires puisque leur mise en oeuvre dépend pour beaucoup des initiatives des clubs sportifs. Il n'y a donc pas encore sur le terrain de véritable politique fédérale globale de prise en compte des spécificités des pratiques sportives des seniors. On rencontre plutôt des expérimentations ponctuelles au gré d'initiatives individuelles.

## **Les fédérations multisports et affinitaires : une offre loisir qui répond plus facilement aux attentes des seniors**

### **• Au niveau national**

Avec l'accroissement du nombre de seniors, désireux de pratiquer une activité sportive régulière dans un souci de mieux être et de santé, de plus en plus de fédérations affinitaires proposent, au sein de leurs structures, des activités spécifiques aux seniors, afin de satisfaire au mieux cette population. Par exemple :

- La **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)** propose une préparation physique adaptée à la pratique des loisirs sportifs des seniors. En effet, la politique de la fédération prône la prévention de certains risques ou maladies par le sport, et en particulier chez les seniors. La gymnastique volontaire (en salle, en piscine ou en pleine nature) intègre la notion de sport-santé favorisant une pratique de loisirs et de maintien de la condition physique. De plus, la FFEPGV organise des stages loisirs adaptés aux seniors (danse, ski, randonnée pédestre, course d'orientation...).

- La **Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM)** qui met à la disposition de tous une offre d'activités physiques adaptées et variées concernant notamment le public senior. Elle propose des activités sportives de pleine nature (randonnée, escalade, kayak, voile, ski...), la découverte de nouveaux sports ou jeux et des activités gymniques d'entretien. La fédération organise aussi des séjours « retraite active » avec des programmes sur mesure pour les seniors : activités sportives de pleine nature, gymnastique, excursions... Destinée à tout public, la FFEPMM répond donc en partie aux attentes des seniors. Réellement tournée vers le sport-santé, elle satisfait ainsi une des principales attentes des seniors : se maintenir en bonne santé. La prise en charge des seniors est donc satisfaisante même si les activités sont ouvertes à toutes les catégories d'âge. Par contre, les activités sont moins nombreuses et moins variées que la FFRS. La FFEPMM est présente dans toute la France, à travers environ 2800 clubs.

- Autre fédération affinitaire multisports, **la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)** qui inscrit son activité dans le sens d'un développement, de la défense des droits de tous les êtres humains à l'éducation, à la santé, au sport, à la culture et aux loisirs. La FSGT agit également pour l'élaboration de nouvelles formes de jeux et de compétitions éducatives (foot à 7, double arbitrage, adaptation des règles) pour ces différents publics et notamment les seniors. La FSGT présente comme avantage d'adapter les règles à la pratique des seniors et de proposer des activités très variées. Cependant, elle ne semble pas assez tournée vers les seniors et est plus dirigée vers la compétition.

- **la Fédération Nationale Léo Lagrange** dispose d'une section sportive : l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange (UNSL). Cet organisme prône le « sport pour tous », que ce soit en loisir ou en compétition. A travers les différents clubs affiliés, elle propose une approche citoyenne et associative de la pratique sportive afin de contribuer à la socialisation et à l'insertion de différents publics dont les seniors. Ainsi, les règles d'un sport peuvent être adaptées pour mieux respecter les contraintes physiques et morales des seniors et rendre plus accessible l'activité. De même, cette fédération affinitaire répond aux attentes des seniors en développant le sport-santé, le sport-nature et le sport-loisir, caractéristiques de la pratique des seniors. La prise en charge des seniors y est donc intéressante même si les activités proposées sont moins nombreuses que dans les autres fédérations affinitaires.

- Enfin, **l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)**, dans le cadre de son plan national de développement 2005-2009 s'est donnée trois ambitions parmi lesquelles «développer l'éducation par le sport tout au long de la vie». Elle accompagne ainsi les projets inscrits dans les plans départementaux et régionaux concernant les seniors comme des journées multiactivités pour les plus de 55 ans, des formations spécifiques, des actions de sport-santé...

Toutes ces fédérations affinitaires multisports forment également, au sein de leur structure, des personnes capables de bien connaître et d'encadrer le public des seniors. Ces formations s'adressent aussi aux seniors afin qu'ils puissent exercer des fonctions de « techniciens » (initiateur, animateur,...) ou d'« administrateurs » (secrétaire, trésorier, aide ponctuelle lors de manifestations organisées,...) au sein des associations dépendant de ces fédérations.

La **Fédération Française de Retraite Sportive (FFRS)** est la seule fédération sportive en France à proposer une offre qui **s'adresse uniquement à un public seniors (personne de plus de 50 ans). Cette offre sportive n'est pas du tout axée vers la compétition mais uniquement vers la convivialité, la dépense physique et la santé.**

Cette fédération propose ainsi une licence unique pour de nombreuses activités adaptées aux seniors telles que l'aquagym, la danse, le cyclotourisme, le golf, la gymnastique, la randonnée, les raquettes mais également le ski (ski de fond et ski de piste), l'escalade, le tennis, le tennis de table, le self défense, le Tai Chi, le tir à l'arc, le yoga et d'autres activités (pétanque, kayak, pelote...). Elle propose également des séjours sportifs destinés aux seniors. Cette fédération affinitaire offre donc deux atouts majeurs : elle est réservée seulement aux personnes de plus de 50 ans et offre un grand choix d'activités sportives très variées et adaptées au public visé.

#### • **Au niveau du Limousin**

**En Limousin**, les ligues régionales unisport et multisports sont plus ou moins impliquées dans le sport des seniors. **L'intérêt suscité par ce public dépend essentiellement de sa représentation au sein des instances régionales ou départementales. Ainsi, les ligues ou comités où les seniors sont fortement représentés proposent des activités adaptées** (UFOLEP, ligue de pétanque...).

Au niveau régional, la Fédération française de retraite sportive ressort comme étant l'un des principaux acteurs du sport senior. Ceci s'explique notamment par sa présence dans de nombreux partenariats ou encore dans l'organisation de manifestations. Par exemple, elle est à l'origine de la création d'une charte avec la fédération de randonnée pédestre et de la Gym Volontaire. De plus, elle est présente dans les actions proposées par le secteur public (les printemps sportifs de Limoges par exemple). Aussi, depuis plusieurs années, les deux comités départementaux de Haute-Vienne et de Creuse connaissent un essor non négligeable dans la région. Ce développement se traduit au niveau du département de la Haute-Vienne par :

- **Une croissance des licenciés.** Chaque année, la fréquentation augmente de 10%. Ainsi, 838 seniors étaient licenciés en 2006-2007.
- **Une diversification et une adaptation des activités proposées.** Une multitude de disciplines sont proposées et ont la particularité d'être spécialement adaptées au public senior (activités aquatiques, gymnastique,...)
- **Une augmentation du nombre de formateurs** de l'équipe d'encadrement (42 animateurs spécialisés actuellement).

Malgré tout, cette croissance est contrariée par un certain nombre de problèmes :

- **Des priorités axées sur le développement du sport pour les jeunes.** Ces derniers sont prioritaires pour la mise à disposition des équipements sportifs. Ainsi, les clubs manquent, par exemple, de créneaux horaires dans les gymnases et ne peuvent pas exploiter toutes les activités qu'ils souhaitent mettre en place.
- **Un manque important de bénévoles.** Le travail bénévole étant la base de cette organisation, le comité de retraite sportive a du mal à se développer car trop peu de personnes souhaitent s'investir dans ce mouvement.
- **Une insuffisance du nombre de clubs de retraite sportive en Limousin.** Avec seulement 15 clubs dans la région, la retraite sportive ne peut pas couvrir tout le territoire. Elle est notamment totalement absente en Corrèze et très peu efficace en Creuse.
- **Un manque de communication.** Le public senior ignore souvent la présence de ce type de clubs. La communication est principalement réalisée par le bouche à oreille. Le développement de cette communication est difficilement réalisable par des moyens communs (presse, radio), les médias étant encore très peu intéressés par le sport des seniors.
- **Une forte concurrence** avec les autres acteurs de l'offre de loisirs aux seniors (clubs du troisième âge, centres sociaux), le secteur commercial.
- **Un manque de moyens financiers** lié aux faibles montants des subventions et des cotisations.

Par ailleurs, l'UFOLEP en Limousin a la volonté d'assouplir au maximum ses règlements pour imposer un minimum de contraintes aux licenciés. Des commissions techniques spécialisées par discipline se réunissent pour établir les règlements et les besoins de la discipline (encadrement, matériel).

Cette approche permet de toucher un nombre relativement important de personnes seniors. En effet, l'assouplissement des règles permet d'ouvrir l'accès à des disciplines que les seniors ne pratiquent pas habituellement, comme les sports collectifs. L'UFOLEP vise d'ailleurs le développement de ces sports (rugby, volley, basket) à travers des championnats loisirs.

Actuellement, le public senior n'est pas la priorité de l'UFOLEP qui, cependant, a constaté une augmentation de la demande sportive de ce public et devrait mettre en place des groupes de réflexion pour développer le sport des seniors dans son offre sportive.

## **Le rôle important des clubs de proximité**

Les clubs sont la base du mouvement sportif. Ils sont les représentants des fédérations nationales au niveau local et ont dès lors un rôle primordial à jouer dans le développement du sport et de certaines de ses pratiques. En effet, ils sont directement au contact des publics et peuvent ainsi au mieux répondre aux besoins et attentes des pratiquants.

**En Limousin**, la répartition territoriale des clubs permet principalement de toucher un public urbain puisque les clubs sont surtout présents aux alentours des agglomérations et villes de la région. Or, l'analyse démographique de la répartition de la population sur le territoire régional démontre qu'une partie des seniors est très présente en milieu rural. Dès lors, l'accès à l'offre sportive reste limité pour une partie des seniors en Limousin. Toutefois, est-ce à cause du manque de demande de la part du public senior ou à cause du manque de création de clubs sur ces territoires ?

Très peu d'éléments permettent aujourd'hui de connaître l'état de la demande sportive des seniors en Limousin. Par contre, le manque de créations de clubs sportifs, en Limousin comme dans les autres régions françaises, s'explique principalement par la difficulté de trouver des bénévoles pour encadrer ces clubs. Il existe en effet un manque important de personnes intéressées par la création d'associations sportives pour les seniors. De nombreux clubs sont créés pour les jeunes ou les adultes, mais la spécificité du public senior n'est pas d'actualité pour le moment.

Les différentes organisations du mouvement sportif sont sans doute les plus à même d'offrir des activités sportives aux seniors. En effet, la finalité sportive de son réseau à travers les différents types de ligues (spécialisées, unisport, multisports) et les associations sportives permettent de proposer l'ensemble du panel d'APS.

Cependant, il existe d'autres types d'organismes susceptibles de développer le sport des seniors. Tout comme le mouvement sportif, certains sont intégrés dans le système d'économie sociale, d'autres répondent à une logique plus commerciale d'économie de marché.

### **2.2.2 - L'offre marchande**

Parallèlement aux activités adaptées proposées par le mouvement sportif, de plus en plus de structures privées, conscientes des futurs enjeux, orientent et développent leurs offres de services sportifs vers les seniors. La finalité lucrative des structures privées telles que les salles de sport les oblige à offrir des produits adaptés à la demande d'un territoire. Toutefois, cette adaptation au niveau local est souvent difficile dans la mesure où ces structures sont souvent franchisées.

## **Les salles de sport : convivialité et chiffre d'affaires**

Les salles de sport ont pour objectif de proposer des activités de forme (muscultation, bodybuilding...). Ces activités prennent la forme de cours collectifs ou individuels et ont habituellement une logique de progression dans le sport pratiqué.

**En Limousin**, une trentaine de salles de sport sont répertoriées. Elles sont principalement implantées en milieu urbain. Le public touché est un public habitant dans la localité de la salle, voir dans le même quartier.

En général, les salles de sport ne ciblent pas le public senior. En effet, en 1997, aucune personne âgée de plus de 60 ans ne fréquentait ces structures. Malgré tout, certaines ont développé ce créneau. C'est le cas par exemple d'Iron Gym, à Limoges. Cette structure s'est adaptée à une demande croissante du public. Elle propose des activités spécifiques aux seniors (gym douce et renforcement musculaire), sous la forme de cours d'initiations collectifs. Mais, le poids des seniors dans le chiffre d'affaires est pour le moment très faible. En effet, ils ne représentent que 2,8% de la clientèle et 5% du chiffre d'affaires. Cependant, la fréquentation a doublé en 2005 (de 10 à 20 personnes).

En dépit d'une offre assez attractive en termes d'activités et d'encadrement (horaires, accessibilité...), le principal frein à ce type d'offre pour les seniors reste financier. En effet, l'adhésion à ces salles de sport privées est bien plus élevée que celle d'associations sportives traditionnelles et ne sont finalement accessibles qu'à une population plutôt aisée.

### 2.2.3 - L'offre publique

#### Les mairies

Les Mairies mettent en place des politiques sociales à destination de publics précis. Ces politiques dépendent des contextes locaux (zone rurale ou urbaine). Elles sont réalisées sous l'impulsion des élus et appliquées par les services auxquels elles sont confiées.

Généralement, le public senior est pris en considération et bénéficie même parfois d'une politique particulière. Cette politique est tournée principalement vers un objectif social (lutte contre l'isolement) et de prévention de certains risques. Deux services peuvent être concernés et proposés des actions au public senior : le service des sports et le Centre Communal d'Actions Sociales.

#### • *Le rôle du service des sports : sensibiliser les seniors aux bienfaits des APS*

Le rôle principal d'un service municipal des sports concerne la gestion et l'entretien des équipements publics. Le second rôle est de proposer des actions sportives pour les différents publics de la ville. Les actions les plus connues sont celles tournées vers les jeunes notamment dans le cadre de la gestion des centres de Loisirs. Concernant les seniors, la prise en considération est variable selon les villes.

**En Limousin**, les grandes agglomérations ne proposent pas le même type d'offre :

Par exemple, le **service des sports de la ville de Limoges propose depuis 2005 «les printemps sportifs»**. Il s'agit d'une action qui est dédiée uniquement aux seniors qui ne sont pas licenciés dans des clubs sportifs. Elle est, depuis, renouvelée chaque année et concerne près d'une centaine de participants. Cette action se déroule sur une période de trois mois et propose aux seniors de pratiquer plusieurs types d'activités (aquagym, badminton, golf, gym douce, marche active, tai-chi...) encadrées par des professionnels.

Plusieurs objectifs peuvent être définis dans le cadre de cette action, les principaux étant la prévention de la santé, la promotion du bien être par l'activité physique et sportive ainsi que de renforcer la cohésion et l'insertion des seniors par le sport. Cette action est menée en partenariat avec la Ligue de Retraite Sportive, le CHU de Limoges et des associations sportives

locales (danse...), afin de proposer une réponse adaptée aux besoins des seniors. Ce travail en partenariat a également pour objectif de servir de passerelle avec le tissu associatif, tout en respectant le libre choix des seniors d'adhérer ou non aux associations locales.

Par ailleurs, dans le cadre de ses écoles municipales de sports, **la ville de Brive** propose un accès gratuit au public adulte afin qu'il puisse découvrir des activités sportives (golf, escrime, tennis, tir à l'arc...) et en cela servir de lien vers les associations sportives. A l'heure actuelle, seule une discipline, la natation, propose une pratique spécifique aux seniors.

### • **Le rôle du service de l'action sociale**

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont développé de nombreuses actions à destination du public seniors afin d'améliorer leur qualité de vie et de lutter contre l'isolement.

Les moyens utilisés par ce service sont principalement des clubs du troisième âge communaux, des foyers logement et des Centres Locaux d'Information et de Communication gérontologique (CLIC). Le sport, dans le cadre de ces actions, est en fait très peu utilisé. Malgré tout, il fait partie du panel d'activités proposées, à travers la mise en place de stages ou d'ateliers d'initiation. Les principaux sports proposés sont la gymnastique, la marche, la pétanque et la danse.

Le principal problème des CCAS est qu'ils n'arrivent à toucher qu'une petite partie du public local (seulement 1 000 personnes à Limoges). Plusieurs raisons principales peuvent être avancées pour expliquer cette lacune : le manque de communication, le problème des transports et le phénomène d'individualisation.

Aussi, le CCAS propose des activités physiques dans un objectif de prévention en matière de santé. Ces actions sont menées en général dans les maisons de retraite. Dans le cas de Limoges, ces APS prennent la forme d'activités matinales basées sur l'entretien, l'équilibre et la gymnastique.

L'offre de sport proposée par le service public s'effectue régulièrement en partenariat avec les acteurs du mouvement sportif. En effet, de par sa diversité, ce dernier joue un rôle primordial dans le développement du sport des seniors en Limousin.

## **2.2.4 - L'offre socioculturelle**

Quelques structures socioculturelles sont susceptibles de proposer des activités sportives aux personnes seniors. Il s'agit principalement des centres culturels et des associations de «troisième âge».

### **Les centres culturels : échanges et multi-activité**

Un des moyens les plus utilisés pour favoriser les rencontres entre les personnes d'un territoire est l'utilisation de centres socioculturels. Ainsi, de nombreuses structures de ce type se sont développées en Limousin. En 1999, neuf communes sur dix étaient dotées de ce genre d'établissement. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, tels que des foyers ruraux ou encore des salles polyvalentes... Les activités proposées dans ces structures sont variées. Elles dépendent des demandes des personnes adhérentes à l'association. Souvent, ces centres sont tournés vers la multi-activité et des sections sont créées à cet effet, chacune d'entre elles étant spécialisées dans l'animation d'une activité précise.

Cependant, il existe en Limousin quelques centres socioculturels qui ont pour unique vocation de proposer des activités physiques aux seniors. C'est par exemple le cas de l'association «gym détente sourire», à Saint Maurice la Souterraine (23) qui propose uniquement de la gymnastique pour les seniors.

### **Les clubs du troisième âge : une offre insuffisante d'activité physique et sportive**

Ces clubs peuvent prendre différentes formes juridiques. En effet, ils peuvent être portés par des associations (centres culturels), par des Mairies (clubs municipaux) ou par des personnes âgées qui créent des associations loi 1901. Les personnes âgées prennent des adhésions pour pouvoir participer aux activités proposées par ces clubs.

Les activités proposées aux personnes sont très diversifiées. Elles prennent la forme d'activités culturelles (clubs de lecture, jeux de sociétés...), de spectacles ( repas à thèmes) et de voyages ou sorties à la journée. La place des activités physiques et sportives dans ces clubs est plutôt réduite. En effet, l'organisation d'activités dansées, de balades en villes et de tournois de pétanque sont les seules APS proposées.

Les activités physiques et sportives ne sont pas l'objectif principal des clubs du troisième âge. En effet, les personnes fréquentant ces clubs viennent principalement pour rencontrer d'autres personnes et créer des relations. Ces clubs touchent un nombre important de seniors. Ils ont donc un rôle important dans le développement du sport en Limousin. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas suffisamment exploités pour sensibiliser les personnes âgées aux bienfaits du sport.

Les associations à but non lucratif fonctionnent principalement sur une logique de demande du public. En effet, les personnes participent à l'organisation et à la proposition d'activités. A contrario, l'objectif purement financier des sociétés les oblige à adapter leur offre au public senior.

Les clubs du troisième âge sont les structures pour personnes âgées qui sont le plus développées en Limousin. En effet, 68% des communes limousines en possèdent. Ces clubs sont bien répartis sur le territoire. Le département de la Haute-Vienne est le plus pourvu avec 85% de communes alors qu'elles ne sont que 57% en Corrèze et 50% en Creuse.

#### ***En Résumé***

***• Si l'offre fédérale semble la plus légitime et adaptée pour assurer l'offre sportive au public senior, le mouvement sportif ne semble pourtant pas avoir pris la mesure des enjeux liés à la prise en charge de cette nouvelle demande au niveau national mais également locale.***

(...)



### En Résumé (suite)

• *Même si plusieurs programmes d'actions ont pu être définis au niveau national par des acteurs du mouvement sportif, il apparaît que la dimension locale constitue le niveau d'intervention le plus pertinent pour agir réellement pour le développement de la pratique seniors. Ainsi, la sensibilisation des acteurs locaux semble être déterminante à la mise en oeuvre de ces programmes.*

• *Parallèlement, l'élaboration de politiques publiques locales semble nécessaire pour permettre de capter les seniors non pratiquants afin de les sensibiliser à l'intérêt d'une activité physique et sportive et ainsi les orienter, dans le cadre de partenariats, vers le mouvement sportif local.*

### **L'emploi et la formation : quels enjeux dans l'offre sportive destinée aux seniors**

Le vieillissement de la population française devrait entraîner un certain nombre de mutations économiques et sociales dans les prochaines décennies. Aussi, le développement de l'emploi sportif pourrait concerner :

- **dans le secteur du sport**, l'encadrement de publics spécifiques En effet, le vieillissement de la population pourrait profondément modifier la répartition des publics au sein des pratiquants sportifs, les seniors pouvant en représenter une part importante.
- **dans le secteur de la santé et du social**, la prise en charge des personnes âgées dans le cadre de la prévention des effets du vieillissement par l'encadrement et l'animation d'une activité physique spécifique.

Au sein des différents organismes qui proposent une offre de services sportifs aux seniors, les personnes qui encadrent ce public dans les activités physiques et sportives ont un rôle primordial. En effet, la particularité des seniors nécessite d'avoir une approche différente des autres publics, notamment car leurs besoins (développement d'un lien social, prévention des risques, maintenir une qualité de vie et une autonomie...), et leur capacité physique (processus global du vieillissement, mouvements à proscrire...) sont spécifiques. Dès lors, la compétence des encadrants sportifs principalement centrée sur la pratique sportive et sa technique ne suffisent pas puisque la connaissance du public est prioritaire sur la mise en oeuvre de la pratique d'activité physique et sportive.

Par ailleurs, la prise en charge thérapeutique de personnes âgées, la plupart du temps dépendante et résidant au sein d'établissements sanitaires (maison de retraite, foyer...), dans le cadre d'activités et animations physiques nécessitent un encadrement formé et compétent face aux spécificités d'un tel public.

Alors que les besoins en formation semblent importants dans ce domaine, on recense en France, à l'heure actuelle, finalement assez peu de formations véritablement spécialisées et qualifiantes tournées vers la formation d'éducateurs sportifs aux spécificités du public senior et de sa pratique sportive (cf tableau page suivante).

Titre	Niveau	Lieu de formation	Objectifs formation
<b>DEUST Pratique et gestion des activités physiques et sportives de loisirs pour les publics seniors</b>	III	Université de Paris Université de Strasbourg	Répondre aux attentes d'encadrement des seniors pour pratiquer les APS les mieux adaptées.
<b>DEUST Prévention des effets du vieillissement par les activités physiques et de loisirs</b>	III	Université de Toulouse	Former des spécialistes en prévention des effets du vieillissement au niveau de l'animation, de la conception ou de la gestion des activités physiques et de loisirs.
<b>DU européen en activités physiques adaptées</b>	III	Université de Poitiers	Former en animation, enseignement, entraînement et gestion des APA, notamment pour les seniors, et dans une dimension européenne.
<b>DU activités physiques et sportives pour seniors et personnes âgées</b>	III	Université de Lyon	Acquérir et développer des connaissances sur les phénomènes du vieillissement tant sur le plan biologique et physiologique que socio-économique et des compétences de savoir faire et de savoir-être spécifiques aux seniors.
<b>Licence STAPS, mention activités physiques adaptées (APA) et santé</b>	II	Universités de picardie, Bourgogne, Franche comté, d'Artois, de Valenciennes, de Paris, de Bordeaux, de Nice.	Préparer à la conception, la promotion et l'encadrement des APS pour des populations à besoins spécifiques, et notamment les personnes âgées.
<b>Master 1 STAPS, mention activités physiques adaptées (APA)</b>	II		

La licence et le Master 1 STAPS mention activités physiques adaptées (APA) et santé sont présents dans quelques universités françaises et concernent notamment l'encadrement de différents types de publics adaptés dont les personnes âgées dans des maisons de retraite. Toutefois, cette spécificité n'est pas abordée de la même manière selon les universités.

Par ailleurs, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports propose des formations (par exemple le BPJEPS Activités pour tous, le BPJEPS Animations sociales ou encore le BEES «métiers de la forme») qui sans être spécifiques au public senior sont susceptibles de répondre à leurs besoins selon les enseignements et spécificités dispensées au sein des CREPS.

Enfin, il existe certaines formations dispensées au sein des fédérations sportives (FFEPMM, FFEPGV, FF Retraite sportive...). Ces dernières proposent, en effet, des formations spécialisées sur la connaissance des publics qui pratiquent au sein de leur organisation ainsi que sur la spécificité de leur pratique.

# Partie 3 :

## ELEMENTS DE STRATEGIE

- 3.1 L'enjeu territorial du vieillissement* p.33
- 3.2 Quelle politique d'attractivité des retraités* p.37



Deux points méritent d'être développés pour élaborer une stratégie régionale :

- d'une part, il s'agit d'analyser en quoi la prise en compte de la pratique sportive des seniors peut constituer un véritable levier de développement local.
- d'autre part, il s'agit de présenter les modalités de mise en œuvre d'une politique d'attraction des seniors dans des pôles de qualité de vie et ses difficultés.

## 3.1 - L'enjeu territorial du vieillissement

L'impact économique des activités liées à la pratique sportive des seniors peut tout d'abord s'analyser au travers du développement d'une économie présentielle territorialisée. Cette économie pourrait se concrétiser par une véritable « industrie de la retraite ».

### 3.1.1 - L'importance de l'économie présentielle

#### Définition

L'économie présentielle se rapporte à la théorie de la base qui explique la dynamique de croissance d'un territoire par deux types d'activités motrices :

- celles qui exportent (agriculture, industrie...)
- celles qui font rentrer de l'argent frais en attirant des agents extérieurs (touristes, étudiants, retraités...).

Traditionnellement, de nombreux élus locaux privilégiaient les premières sous forme d'aides diverses à l'implantation alors que l'expérience tendrait à montrer que ce sont les secondes les plus aptes à générer du développement local. Les territoires dont le revenu s'accroît le plus rapidement aujourd'hui sont ceux-là mêmes dont on disait encore récemment qu'ils étaient les grands perdants de la mondialisation (espaces ruraux, petites villes...). A l'inverse, les territoires gagnants dans les prochaines décennies seront ceux qui ont été capables d'investir dans leur attractivité (touristes, retraités...) et non pas uniquement dans leur base exportatrice.

L'économie présentielle est donc l'économie dynamique par excellence aujourd'hui : satisfaire les besoins des résidents et des touristes présents sur le territoire. Cette économie va d'autant plus se développer dans les années à venir que les habitants des régions à PIB élevé vont être plus mobiles. Par exemple, l'Île de France produit 29% du PIB français mais ne retient que 22% du revenu national. Cela signifie qu'un parisien dépense une partie de ses revenus dans d'autres régions.

En particulier, les individus qui bougent lors de leur retraite viennent de l'Île de France et des grandes villes françaises. De plus, l'intensité de la mobilité est croissante avec le statut social, le revenu et le niveau d'instruction. Les retraités migrants seraient donc plus riches que la moyenne des retraités. Au delà de ce niveau supérieur, on distingue généralement quatre segments dans la population des retraités :

- ceux qui demeurent au même endroit que leur lieu d'exercice professionnel.
- ceux qui travaillaient au pôle urbain régional et vont s'installer dans le rural proche.
- ceux qui, partis pour raison professionnelle, reviennent dans leur territoire d'enfance.
- ceux qui viennent s'installer dans un territoire en dépit d'une absence de racines locales.

D'autres catégories peuvent compléter ces quatre groupes principaux :

- les multirésidents qui alternent entre ville et campagne.
- les étrangers qui viennent investir plus ou moins hâtivement en France avant leur retraite.

Il faut de plus distinguer des mobilités internes à ces différents groupes. Les retraités, au delà d'un certain âge, peuvent migrer à nouveau pour se rapprocher des services urbains par exemple.

Ce sont toutes ces tendances nouvelles qu'il faudra approfondir dans le cadre d'une analyse de terrain.

## Objectifs territoriaux

Le vieillissement peut être considéré comme une opportunité pour le développement local au travers de la satisfaction des besoins exprimés par les personnes âgées : demande de soins, demande de loisirs... A l'inverse, le vieillissement peut être vu comme un handicap pour des territoires qui ne seront pas capables de retenir leur population, y compris celle des seniors dotés d'un bon pouvoir d'achat.

Il y a donc au final plusieurs enjeux pour les territoires face au vieillissement :

- satisfaire les besoins de toutes les personnes âgées résidentes,
- éviter la fuite des seniors aisés,
- attirer des seniors aisés de l'extérieur.

De façon générale, l'économie présentielle est au cœur de cette réponse. Elle recouvre : éducation, santé, culture, loisirs, logement, services de proximité. D'un point de vue territorial, c'est autour de cette économie présentielle qu'il faudra penser la relation «sport / vieillissement» pour éviter un certain nombre de clivages :

- penser le couplage entre économie présentielle et économie productive. La première ne peut pas tout et des diagnostics territoriaux devront apprécier la cohérence d'ensemble des économies locales.
- penser une stratégie territoriale globale qui évite la formation de ghettos (telles les villes fermées aux Etats Unis par exemple). On pourrait ainsi imaginer des «territoires de vieux», ce qui n'est pas souhaitable.
- penser l'articulation entre besoins locaux et besoins extérieurs. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes populations qui exprimeront des demandes qualitativement différentes. Il peut s'en suivre des problèmes d'accessibilité à certains services supérieurs pour des habitants locaux moins solvables, d'où des ressentiments à l'encontre des retraités « riches » de l'extérieur.

### 3.1.2 - L'industrie de la retraite

#### Stratégie de mise en œuvre

Ce sont les pensions de retraite qui vont financer le développement de nouveaux secteurs d'activités. Les retraités dépensent leurs revenus dans l'économie locale et alimentent ainsi une demande de biens et services qui peut constituer une source pérenne de croissance économique. Il faut néanmoins une bonne articulation avec l'offre territoriale de biens et services pour que puisse se mettre

en place un cercle vertueux de croissance.

Dans le cas contraire, on peut même craindre un cercle vicieux :

- une offre territoriale insuffisante ne permet pas d'attirer des seniors aisés.
- l'insuffisance de la demande ne permet pas de développer l'offre territoriale.
- ...

On retrouve ici le clivage classique chez les économistes entre les partisans d'une politique de l'offre et les tenants d'une politique de la demande.

Il faudra donc analyser à quelles conditions et avec quels acteurs en Limousin il sera possible d'articuler harmonieusement l'offre et la demande de services à destination des retraités. En effet, le Limousin semble disposer d'avantages comparatifs intéressants : paysage, climat, densité de population, calme social... toutes caractéristiques généralement recherchées par les personnes âgées. Ce résultat est confirmé par des rapports officiels qui classent le Limousin parmi les régions attractives au niveau des retraités (DIACT 2006 par exemple). C'est donc une opportunité à saisir pour développer de nouveaux secteurs spécifiques d'activités.

## Domaines d'activités

Les analystes reconnaissent que deux domaines d'activités seront particulièrement concernés par l'industrie de la retraite : les secteurs des loisirs et celui du médical. Sur la base de la qualité des aménités naturelles en Limousin, des établissements spécialisés pourraient voir le jour et constituer ainsi une offre attractive et diversifiée en direction des seniors. On pourrait aussi imaginer un développement des prestations de services à domicile.

Mais l'important à noter est que le sport est à l'interface de ces deux champs d'activités :

- une partie des loisirs des seniors peut être consacrée aux activités sportives à condition qu'elles soient adaptées et organisées par du personnel compétent.
- une partie des soins médicaux pourrait être intégrée dans une vision globale de la santé des personnes âgées et prendre la forme d'une pratique physique ou sportive régulière.

D'où là encore la nécessité de disposer de structures et d'un personnel qualifiés.

Il s'agira donc de penser l'articulation entre ces trois champs d'activités complémentaires que sont le sport, la santé et le loisir et qui peut déboucher sur la création de multiples structures et emplois qualifiés.

L'ampleur de cette industrie de la retraite en Limousin dépendra bien sûr des hypothèses qui seront posées sur le devenir de la retraite en France et sur l'évolution du mode de vie des retraités. Ce dernier résultera de multiples facteurs que l'on peut classer en deux catégories : ceux relatifs aux revenus d'activité après soixante ans et ceux relatifs au calcul de la retraite. En fonction d'un certain nombre d'hypothèses, les prospectivistes anticipent une baisse des revenus des retraités à partir de 2020. Ce sont tous ces facteurs liés au revenu dont il faudra tenir compte pour anticiper le niveau de pratique sportive des seniors ainsi que leur demande de services divers :

- taux d'activité après soixante ans ou cumul emploi – retraite.
- nombre d'années de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein et profil des carrières professionnelles.

Au delà du revenu, le mode de vie des retraités dépendra aussi de la culture générationnelle à laquelle ils appartiennent. Les comportements de consommation des prochaines générations de se-

niers dépendront certes de leurs revenus et de leur âge mais également de leur éducation, de leurs habitudes contractées tout au long de leur vie.

Il faudra donc analyser quelle est la culture sportive des futurs retraités pour comprendre quelles seront leurs demandes en matière de pratiques sportives. Des profils de retraités seront certainement à établir.



## 3.2 - Quelle politique d'attractivité des retraités

Il est possible qu'une concurrence entre territoires s'instaure dans les années à venir pour capter une partie du segment mobile des retraités. Il s'agit tout d'abord d'analyser, en fonction des avantages comparatifs du Limousin, quels types de pôles de qualité de vie et de services on peut envisager. Il s'agit ensuite d'évoquer quels types de difficultés il faudra dépasser.

### 3.2.1 - Pôles de qualité de vie et de services

#### De nouveaux produits sportifs

Afin de mieux connaître la demande sportive des seniors en Limousin, une enquête de terrain devra être lancée sous la forme de questionnaires et d'entretiens approfondis. Il s'agit d'établir un état des lieux aussi précis que possible en termes de types de pratiques, de motivations ou de dépenses en fonction du profil socio-démographique des seniors. Il s'agit également de reconstituer des cycles individuels qui permettent d'expliquer la pratique sportive senior par la pratique passée. Il s'agit enfin d'apprécier la satisfaction du public senior limousin par rapport à l'offre existante.

Au vu des éléments disponibles aujourd'hui, répétons que trois domaines seront certainement au centre des débats :

#### • le tourisme senior

Comme cela a été développé dans le cadre de la réflexion sur l'économie présentielle, une double problématique est à envisager :

- comment attirer une population extérieure à la région ?
- comment éviter des fuites de locaux vers l'extérieur ?

Des produits seniors de plus en plus sophistiqués sont offerts par des agences de voyage, des clubs de vacances, des promoteurs... et le Limousin devra mettre en avant ses avantages comparatifs vis à vis des activités prisées par ce type de clientèle. En particulier, le Limousin offre de nombreux sites de pratiques sportives où les niveaux de difficultés ne sont pas très élevés (chemins, rivières...). Notons néanmoins que le tourisme sportif des seniors ne doit pas être dissocié des autres activités touristiques recherchées par cette clientèle (hébergement, restauration, culture...). La pratique sportive senior peut être un prétexte pour découvrir un territoire, son patrimoine et sa culture.

#### • le sport santé

Deux types d'activités seront certainement à développer dans les années à venir :

- des activités préventives comme la gymnastique d'entretien qui permettront éventuellement de retarder l'âge de la dépendance.
- des activités thérapeutiques plus particulièrement encadrées par du personnel spécialisé et qui peuvent s'envisager soit dans des établissements (maisons de retraites, cliniques...), soit à domicile.

### • le sport loisir

L'activité physique est considérée comme un moment de convivialité, comme une opportunité pour se retrouver. Il y a certainement ici tout un enjeu pour organiser ce type d'activités (randonnée, vélo, pétanque, natation...) qui ont de plus en plus tendance à se pratiquer de façon informelle.

Cette demande de pratiques non compétitives ne trouve pas toujours de prestataires dans le secteur fédéral ou sur le marché. Ce sera un point important à discuter ultérieurement.

### De nouvelles structures d'offre

Comme nous l'avons présenté dans la première partie, de nombreuses structures proposent des services aux seniors : fédérations, clubs, structures commerciales... Face aux hypothèses posées sur l'évolution de la demande, il faudra faire des préconisations en matière d'amélioration de l'offre en Limousin pour attirer une population extérieure ou pour éviter des fuites hors région.

L'un des points à éclaircir sera de savoir s'il faut des structures spécifiques seniors ou bien si on privilégie des structures ouvertes à tout public. Dans de multiples pays (Etats Unis, Australie, Japon, Canada...) des structures spécifiques pour les seniors sont offertes avec le cas extrême des gated cities (villes fermées). Il s'agit de communautés autonomes qui offrent toutes les prestations nécessaires au bien-être des seniors (loisirs, culture, sport...) et en toute sécurité. La France pour le moment semble peu touchée par un tel phénomène.

Sans aller jusqu'à de tels extrêmes, il faudra se demander s'il est opportun d'envisager l'implantation de pôles de services intégrés pour seniors en Limousin, ce qui pose de multiples problèmes :

- au niveau des partenariats à mettre en place pour le financement.
- au niveau du choix de localisation.

### De nouvelles formations

La question fondamentale qui se pose est de savoir si le contenu des diplômes délivrés actuellement correspond bien aux besoins du terrain ou bien si une nouvelle offre de formation est à envisager pour permettre la satisfaction des besoins spécifiques des seniors. Il faudra ainsi affiner l'évolution des compétences nécessaires pour encadrer les seniors dans le domaine des activités sportives mais également dans celui de la santé et celui du tourisme et des loisirs.

De tels diplômes commencent à apparaître en France, notamment avec l'Université de Lyon, Paris, Strasbourg, Toulouse et Poitiers qui proposent des intitulés divers mais convergents : « Vieillesse et activités physiques adaptées » ; « Prévention des effets du vieillissement par les activités physiques et sportives et de loisirs pour les seniors » ; « Activités physiques et sportives pour seniors et personnes âgées ».

Ces diplômes sont à contenus très multidisciplinaires : connaissance du milieu gérontologique (socio-économie, psychologie, biologie, neurologie...) ; pratiques et méthodes d'activités physiques adaptées.

### **3.2.2 - Difficultés de mise en œuvre**

#### **Seuils de population**

Une partie du monde rural de demain va être confrontée au problème de la très faible densité. Les seniors résidant dans ces zones risquent d'être défavorisés par rapport à l'accessibilité aux services de base, les structures prestataires ne pouvant atteindre le seuil de rentabilité minimum. Le sport n'échappera pas à ce type de contrainte économique.

Voilà pourquoi des réflexions seront nécessaires pour repenser les modalités d'organisation de ces services aux seniors :

- quel niveau territorial pertinent ?
- quelle mutualisation ?
- quel statut juridique de l'entreprise de proximité ?
- quel statut juridique des professionnels ?

#### **Pôles de qualité de services**

De telles structures concernent d'une part les territoires qui atteindront une certaine masse critique en termes de population de seniors (l'aire urbaine de Limoges en 2030 par exemple) ou bien des territoires présentant des qualités environnementales très attractives (paysage, climat, densité de population...) pour un public de seniors.

Dans le premier cas, il s'agit de répondre à une demande locale par une politique d'équipement, les collectivités locales jouant ici un rôle primordial.

C'est surtout le deuxième cas de figure qui demandera des approfondissements dans la mesure où il s'insère dans une stratégie territoriale de spécialisation visant à capter une demande extérieure à fort pouvoir d'achat. On est plus ici dans une logique de développement avec un rôle déterminant du secteur privé avec le soutien des collectivités locales. Cette logique de marché peut se traduire par un renforcement des phénomènes de ségrégation spatiale.

En résumé, les principales questions vont concerner :

- le porteur du projet (public ou privé)
- la localisation des centres
- la mise en place de partenariats

#### **Reconnaissance du champ**

Le sport pour les seniors sera à l'interface de plusieurs champs : la santé, les loisirs, la culture, le tourisme. De ce fait, il sera très difficile de faire reconnaître ce champ comme complètement spécifique. Cela sera déterminant en particulier dans la délimitation des compétences requises et dans la définition des métiers :

- quelle polyvalence ?
- quelle spécialisation ?

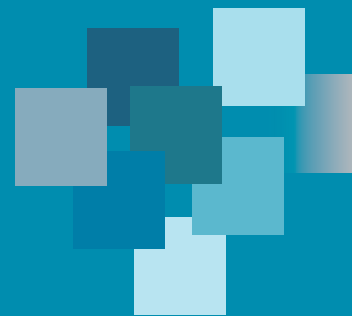
Des travaux d'investigation seront nécessaires pour déterminer si la polyvalence requise est préférable ou non à la constitution d'équipes de spécialistes :

- la première solution est séduisante mais pose tout le problème de non opérationnalité à moins d'une formation très longue ;
- la seconde situation concerne la difficulté à coordonner le travail d'équipes pluridisciplinaires. Ou bien faudra-t-il réfléchir à une formation (pluridisciplinaire) de coordinateur.

Au final, le champ de la pratique des seniors risque d'être le terrain d'oppositions entre divers corporatismes professionnels qui voudront défendre la spécificité de leur métier (santé, tourisme ou loisirs).

De plus, il faudra approfondir la réflexion sur le degré de dépendance des seniors. En fonction de la typologie donnée de tels degrés, des choix devront être effectués :

- quels types de structures pour prendre en charge la dépendance lourde et quelle place pour les activités physiques ?
- quelles nouvelles structures pour prendre en charge la dépendance légère ?
- quel avenir pour les soins à domicile ?



## Résumé

*Le vieillissement de la population fait partie des principales tendances lourdes qui vont affecter le fonctionnement des territoires du Limousin de demain. Aussi, ce phénomène devrait avoir, comme sur d'autres domaines, une influence sur les pratiques sportives. En effet, si le sport apparaît avant-tout pour ses pratiquants comme une activité désintéressée (plaisir, ludique...), il est aussi dorénavant de plus en plus perçu comme un outil au service d'une finalité : le bien-être et le bien vieillir.*

*Ce "Point sur" établit dans un premier temps un état des lieux du vieillissement en Limousin. Après avoir présenté les principales données de cadrage au niveau régional et national (pour avoir une base de comparaison), il sera fait une synthèse des projections de population à l'horizon 2030 établies par l'INSEE.*

*Ensuite, un deuxième point évalue la pratique sportive des seniors pour essayer d'apprécier l'adéquation ou non entre ce qui est offert et ce qui est demandé. L'analyse de la demande fera apparaître l'ampleur de la pratique, sa nature ainsi que les facteurs explicatifs de son intensité. L'analyse de l'offre sera effectuée en fonction des prestataires : clubs, structures commerciales et structures publiques.*

*Enfin, un troisième point donne des pistes pour élaborer une stratégie régionale en matière de pratique sportive des seniors. Il s'agira tout d'abord de réfléchir à l'enjeu territorial du vieillissement d'un point de vue économique. Il y a là l'opportunité de développer une économie présentielle voire une industrie de la retraite autour des trois champs d'activités complémentaires que sont le sport, la santé et les loisirs. Il s'agira ensuite de concevoir une politique d'attractivité des retraités qui peut passer par la mise en place de pôles de qualité de vie et de services, ce qui ne se fera pas sans un certain nombre de difficultés.*

## Observatoire du sport en territoires limousins

Contact : CDES - Nathalie HENAFF - [henaff@cdes.fr](mailto:henaff@cdes.fr)

### Comité de pilotage

